

Convention Territoriale Globale des  
services aux familles  
de la Communauté de Communes  
Aveyron Bas Ségala Viaur et de la  
commune de Rieupeyroux  
**2025-2029**  
**Plan d'action et gouvernance**



# SOMMAIRE

1. La méthode d'élaboration du plan d'actions.....	1
1.1. Phase de Plan d'actions.....	1
1.1.1. Risques et contraintes qui pourraient avoir un impact sur le bon déroulé et le suivi de la CTG .....	3
2. La synthèse du diagnostic CTG .....	4
3. Les grands enjeux du territoire .....	9
4. Les chemins de changement de la CTG .....	10
5. Les fiches actions .....	14
5.1. Le chemin n°1.....	14
5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027 .....	14
5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027 .....	18
5.2. Le chemin de changement n°2.....	22
5.2.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027 .....	22
5.2.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027 .....	29
5.3. Le chemin de changement n°3.....	36
5.3.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027 .....	36
5.3.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027 .....	43
5.4. Le chemin de changement n°4.....	45
5.4.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027 .....	45
5.4.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027 .....	50
5.1. Le chemin de changement transversal de la communication .....	53
5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027 .....	53

5.1.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027 .....	58
6. La gouvernance de la CTG .....	61
6.1. Le schéma de la gouvernance .....	61
6.1.1. Risques et contraintes qui pourraient avoir un impact sur la gouvernance de la CTG .....	66
7. Le pilotage de la CTG .....	67
7.1. Récapitulatif des porteurs des actions .....	67
7.2. La fiche de poste : référent(e) CTG .....	71
8. Les Diagrammes de Gantt .....	72

# 1. La méthode d'élaboration du plan d'actions

---

## 1.1. Phase de Plan d'actions

Cette seconde phase repose sur l'organisation de trois ateliers de travail réunissant les acteurs du territoire ainsi qu'au moins un élu référent CTG par commune de la CCABSV. Les acteurs conviés sont les suivants :

- Directrice des services de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur ;
- Référente CAF ;
- Référente MSA ;
- Élus référents CTG de chaque commune du territoire (minimum un référent par commune) ;
- Association des assistantes maternelles ;
- Association Amassa ;
- Association Son'o'Liort ;
- Association Rencontres à la campagne ;
- Association Centre culturel Aveyron Ségala Viaur ;
- Association Familles Rurales ;
- Association URQR ;
- Directrice de la petite crèche « L'Arche des Zouzous » ;
- Éducatrice de jeunes enfants et animatrice du RPE ;
- Directrice du PEJ ;
- Directrice des médiathèques ;
- Toutes les APE du territoire ;

- Toutes les écoles et collèges du territoire
- Coordinatrice PMI
- Conseiller SDJES
- Responsable du Territoire d'Action Sociale de Villefranche-de-Rouergue ;
- Assistante sociale MSA.

Ces ateliers visent à expérimenter une nouvelle méthode, axée sur le développement de *chemins de changement*. Pour chaque enjeu, un (ou plusieurs) chemin de changement est identifié, comprenant :

- Le changement visé à l'horizon 2029 ;
- Un changement intermédiaire à atteindre d'ici 2027, permettant de se rapprocher de l'objectif final ;
- Les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces changements, organisées dans un ordre chronologique lorsque cela est pertinent.

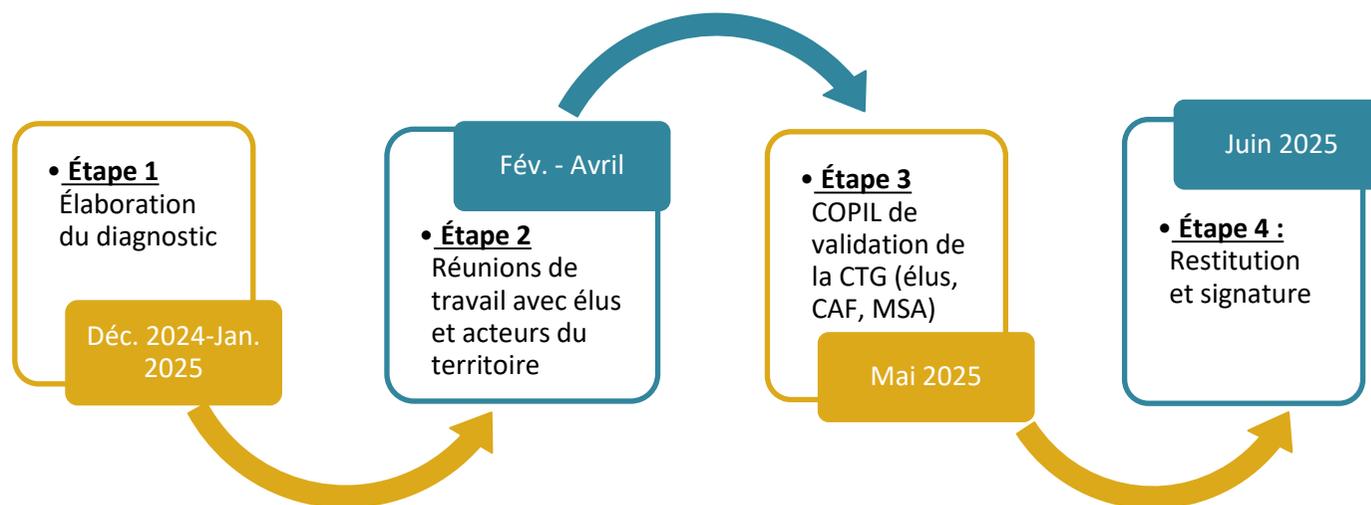
Le déroulé des trois réunions est le suivant :

- **Premier atelier de travail** : Répartis en sous-groupes, les participants réalisent une évaluation succincte de la précédente CTG, puis identifient les enjeux prioritaires à traiter dans la nouvelle, à partir de leur vision de terrain du territoire, mais aussi d'une matrice SWOT élaborée en amont à partir du diagnostic.
- **Deuxième atelier** :
  - Chaque sous-groupe définit un ou plusieurs changements visés à l'horizon 2029 pour chaque enjeu, formulés sous forme d'une phrase illustrant la situation idéale.

*Exemple* : pour l'enjeu du manque d'attachement des jeunes au territoire, le changement visé pourrait être : « Un fort attachement des jeunes à leur territoire ».

- Les changements intermédiaires à atteindre d'ici 2027 sont ensuite déterminés. À ce stade, il ne s'agit pas encore d'identifier des actions concrètes.
- Enfin, un brainstorming est mené pour faire émerger des pistes d'action.

• **Troisième atelier** : À partir des propositions issues du brainstorming, les participants affinent et formalisent des fiches actions. Chaque action est pensée pour contribuer à un changement précis (soit celui de 2027, soit celui de 2029 si l'action est mise en œuvre après 2027), permettant d'atteindre progressivement l'objectif final.



Les fiches actions de la CTG seront rédigées avec précision jusqu'en 2027. Une évaluation intermédiaire, prévue en 2027, permettra de faire le point sur l'avancement des actions, et d'écrire les fiches actions restantes en fonction des besoins de la population qui auront été identifiés dans l'état des lieux prévu en début de CTG à atteindre d'ici 2029. En effet, les fiches couvrant la période post-2027 seront formulées dans les grandes lignes en début de CTG, afin de pouvoir être réajustées en fonction de l'évolution des besoins, peut-être de certains acteurs et de l'évolution des équipes municipales de par les élections prévues en 2026.

### 1.1.1. Risques et contraintes qui pourraient avoir un impact sur le bon déroulé et le suivi de la CTG

Plusieurs risques pourraient freiner l'avancement de la CTG. Parmi eux :

- L'absence de mobilisation ou l'inaction de certains porteurs de projets,
- Un éventuel départ de la Chargée de coopération.

Pour limiter ces risques :

- Chaque action possède un porteur différent, ce qui répartit les responsabilités et évite de faire reposer l'ensemble de la démarche sur un seul acteur,
- Les groupes de travail thématiques suivent l'avancée des actions, identifient les blocages et peuvent proposer des ajustements,
- Des rencontres régulières sont prévues (au minimum une fois par an) entre les groupes de travail et avec le Comité décisionnaire,
- Une communication continue entre la Chargée de coopération et les porteurs permettra d'assurer un appui au fil de l'eau.

Le risque principal identifié à ce jour reste celui lié aux élections municipales de 2026. Afin d'assurer la continuité de la démarche :

- Les élus référents CTG qui ne seraient pas réélus devront être remplacés, les communes concernées devront être sollicitées pour désigner un nouveau référent pour **septembre 2026** ;
- Un travail de sensibilisation auprès des nouveaux élus référents sera nécessaire, pour les inciter à s'impliquer dans les groupes de travail, cela permettra important de maintenir une mixité entre acteurs de terrain et élus, afin d'éviter les déséquilibres dans les dynamiques collectives.

## 2. La synthèse du diagnostic CTG

---

### La petite enfance

Plusieurs problématiques demeurent et devront faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la prochaine CTG 2025-2029. L'une d'entre elles, soulevée par cinq acteurs du territoire (RPE, crèche, PEJ, assistantes maternelles, APE), concerne la garde des enfants de 2 à 3 ans. Ce mode de garde reste un défi majeur. La petite crèche est actuellement saturée et les autres structures ne proposent pas de solutions adaptées à cette tranche d'âge. Les assistantes maternelles, de leur côté, s'inquiètent de la scolarisation précoce de certains enfants dès deux ans. Si certains enfants sont prêts pour l'école, d'autres ne le sont pas, rendant inadaptée une fréquentation de cinq jours par semaine. De plus, une fois l'école commencée, les parents se heurtent à des difficultés pour organiser la garde des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces besoins partiels compliquent la situation pour les assistantes maternelles, qui doivent souvent privilégier des contrats à temps plein pour éviter de bloquer une place à temps partiel. Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) n'accueille pas encore ce public, ce qui limite davantage les possibilités pour les familles. Cette situation met en évidence le manque de modes de garde adaptés pour les

enfants de 2 à 3 ans scolarisés. Selon l’APE de Rieupeyroux, cette problématique est renforcée par la baisse des effectifs scolaires, qui incite les établissements à intégrer des enfants de plus en plus jeunes pour préserver leur fonctionnement.

Un autre enjeu concerne la transition entre la petite crèche et le PEJ, pour les enfants de 3 à 5 ans. Cette étape peut s’avérer délicate : les centres de loisirs ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques des plus jeunes. Une réflexion est actuellement menée entre la Directrice de la crèche et celle du PEJ afin de faciliter cette transition et mieux accompagner les familles.

## **L’enfance**

Certaines problématiques émergent sur le territoire concernant l’implication des familles dans la vie scolaire et associative. L’APE de Rieupeyroux constate une faible mobilisation des parents, que ce soit pour participer aux événements ou pour s’investir dans l’association. Ce désengagement se manifeste également lors des réunions de rentrée, où la participation reste très limitée. Bien que quelques familles récemment installées fassent preuve d’implication, leur nombre demeure insuffisant pour créer une dynamique collective.

Du côté de Solville, l’APE est jugé dynamique, mais son fonctionnement repose fortement sur l’engagement de ses membres. Cette dépendance rend la pérennité des actions fragile, car l’implication des bénévoles peut varier d’une année à l’autre.

Un autre point soulevé par l’APE concerne la centralité de Rieupeyroux, perçue parfois de manière négative. L’association estime pourtant que ce positionnement central peut être une force, à condition d’être mieux exploité. Plutôt que de multiplier les événements dans chaque village, il serait plus pertinent de renforcer la communication autour des événements déjà existants à Rieupeyroux. En effet, les habitants des villages alentour se déplacent plus volontiers vers Villefranche que vers Rieupeyroux, souvent faute d’information. Pour remédier à cela, la Communauté de communes et la mairie pourraient s’appuyer sur le groupe Facebook dynamique de l’APE de Solville, afin de relayer efficacement les événements locaux et encourager une plus grande participation des habitants du territoire.

## **La jeunesse**

Comme l’illustre la carte « Jeunesse : cartographie des structures et animations sur la CCABSV en 2025 », le territoire dispose de quelques ressources à destination des jeunes. Toutefois, cette offre reste peu développée et inégalement répartie, avec une forte concentration des équipements et activités à Rieupeyroux, ce qui limite l’accès pour les jeunes des autres communes.

L'offre jeunesse repose essentiellement sur le tissu associatif, qui propose des activités de loisirs classiques – sportives ou culturelles – ainsi que des animations organisées ponctuellement par les comités des fêtes. Bien que cette offre existe, elle est jugée insuffisante par les jeunes eux-mêmes.

Certaines communes, comme Prévinières et La Salvetat-Peyralès, disposent de locaux dédiés à la jeunesse, mais ceux-ci ne sont pas animés et sont uniquement mis à disposition d'associations jeunesse. À Rieupeyroux, un city stade et un terrain de bosses ont été aménagés pour offrir aux jeunes des espaces de rencontre informels.

Concernant l'information et l'orientation, la majorité des jeunes s'adressent à leur établissement scolaire. Cela crée une difficulté majeure pour les jeunes déscolarisés, qui n'ont pas d'interlocuteur local et doivent se rendre à Villefranche-de-Rouergue. Le France Services, mis en place dans le cadre de la première CTG, devait initialement répondre à ce besoin. Néanmoins, il est aujourd'hui principalement fréquenté par un public senior, avec très peu de visiteurs de moins de 40 ans.

Par ailleurs, la communication autour des actions jeunesse est mal adaptée aux usages des jeunes. Il serait pertinent de développer une stratégie de communication s'appuyant sur les canaux qu'ils utilisent réellement, comme Instagram, TikTok, Snapchat ou encore Discord.

Selon l'APE de Rieupeyroux, un manque important réside dans l'absence d'un espace dédié aux jeunes de 11 ans et plus. Aucun lieu spécifique ne leur est aujourd'hui destiné, ce qui limite leurs possibilités de socialisation et de participation à des activités.

L'offre de garde pour les adolescents (13-17 ans) est également inexistante, alors que ce besoin est identifié comme prioritaire. Le développement d'un dispositif spécifique au sein du PEJ serait particulièrement pertinent. Une réflexion est en cours pour ouvrir un accueil "ado" à destination des 14-17 ans, proposé les vendredis soir et pendant les vacances scolaires, afin de combler ce manque.

De manière générale, les actions jeunesse ciblent principalement les 15-18 ans, alors que la tranche d'âge « jeunesse » s'étend jusqu'à 25 ans. Or, les 18-25 ans sont largement oubliés. À l'exception de l'association Son'O'Lior, qui organise ponctuellement des animations à leur attention, aucune offre structurée ne leur est actuellement destinée.

Enfin, ce manque d'initiatives spécifiques pour la jeunesse a conduit la directrice du PEJ à proposer un renforcement de la collaboration avec la Communauté de communes, afin d'améliorer l'offre et la coordination des actions en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire.

## **La parentalité**

La directrice du Relais Petite Enfance (RPE) met en lumière une problématique croissante : la fréquentation des haltes-jeux augmente chaque année et risque, à terme, de poser des problèmes de capacité. Ces haltes-jeux accueillent à la fois parents et assistantes maternelles, ce qui génère des besoins différenciés en

matière d'échange. En effet, chacun souhaiterait pouvoir aborder ses préoccupations de manière plus personnelle dans un cadre confidentiel et serein. La mixité des publics dans un même espace freine parfois la fluidité des échanges et limite la possibilité de discussions ouvertes.

Par ailleurs, l'animatrice du RPE signale un manque de coordination et de structuration autour des actions menées en matière de parentalité. Si plusieurs acteurs — médiathèque, RPE, assistantes maternelles — proposent chacun des initiatives de leur côté, ces actions manquent de cohérence et de suivi, ce qui nuit à leur efficacité globale. Leur financement est également jugé insuffisant pour répondre pleinement aux besoins. La directrice du PEJ, quant à elle, souligne un manque global d'actions sur la parentalité à l'échelle du territoire, bien que le PEJ joue un rôle de soutien dans l'éducation des familles. Cela confirme la nécessité de renforcer la politique locale de soutien à la parentalité, en diversifiant les espaces d'accueil et en consolidant les dynamiques existantes.

Afin d'améliorer cette situation, il serait pertinent d'envisager le recrutement d'un professionnel dédié à l'animation de la parentalité à l'échelle intercommunale. Cette personne pourrait structurer les initiatives existantes, faciliter la coordination entre les acteurs et développer une offre d'actions cohérente et lisible pour les familles du territoire.

Une autre piste envisagée concerne la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents), qui pourrait être implanté dans les locaux du RPE actuellement sous-utilisés, ouverts seulement les lundis et vendredis. Un tel lieu permettrait de mieux répondre aux besoins des familles, en offrant un espace complémentaire aux haltes-jeux. Il pourrait notamment accueillir séparément les parents et les assistantes maternelles, favorisant ainsi des échanges plus ciblés et adaptés à chacun.

### **Le parcours de l'enfant**

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Rieupeyroux, dont la directrice du PEJ assure le rôle de référente technique, est aujourd'hui jugé peu efficace, en particulier en raison de liens limités avec les écoles. Bien que les relations entre le PEJ et les établissements scolaires soient cordiales, les équipes éducatives ont des difficultés à s'approprier les enjeux du PEDT. Cela freine la dynamique collective pourtant souhaitée dans le cadre de ce projet.

Il est important de rappeler que le PEDT a pour objectif de s'articuler avec les projets pédagogiques des établissements, et non de représenter une charge de travail supplémentaire. Il devrait être perçu comme un outil de soutien et de mise en cohérence des actions éducatives menées à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, d'autres acteurs devraient être davantage impliqués dans le PEDT, c'est le cas des associations et de l'école privée de Rieupeyroux. Il serait pertinent de travailler à favoriser l'implication de ces acteurs le plus simplement afin de ne pas leur ajouter une charge de travail.

## Le handicap

Durant la CTG 2021-2024, une action avait été identifiée : *la sensibilisation et l'accompagnement des professionnels à l'accueil d'enfants en situation de handicap*. Finalement, les professionnels n'ont pas fait remonter de difficultés ou de besoins particuliers sur cette thématique, si bien que l'action est restée en suspens au cours de cette période. Dans le cadre de la CTG 2025-2029, il serait pertinent d'aller interroger les familles afin de mieux comprendre leur réalité. Rencontrent-elles des difficultés liées à l'inclusion de leurs enfants dans les structures ? S'agit-il d'un sujet à développer ?

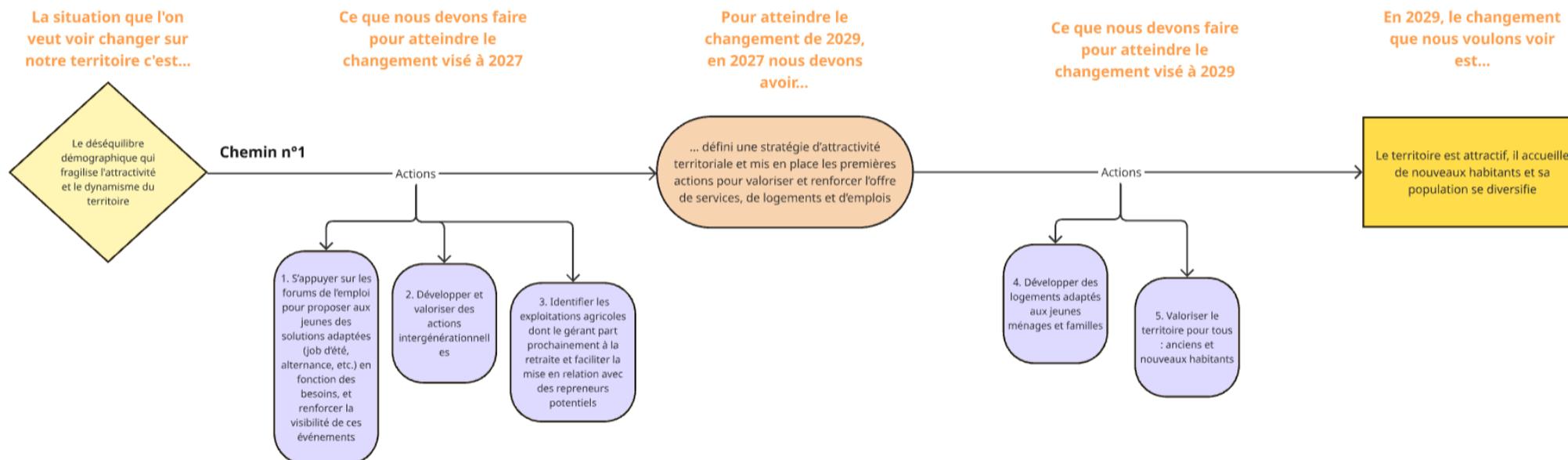
### 3. Les grands enjeux du territoire

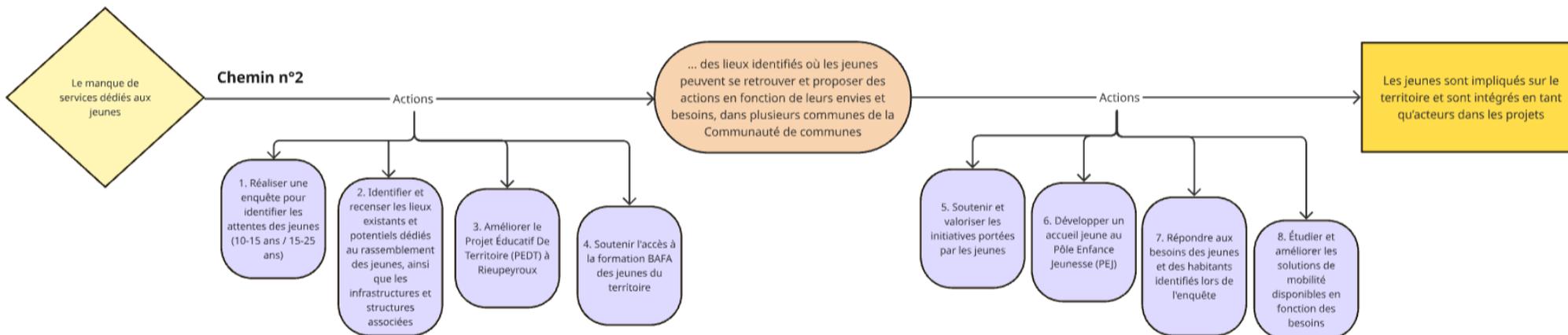
La définition de l'enjeu retenue ici est la suivante : il s'agit de ce sur quoi nous souhaitons agir, c'est-à-dire une situation que nous voulons faire évoluer sur notre territoire.

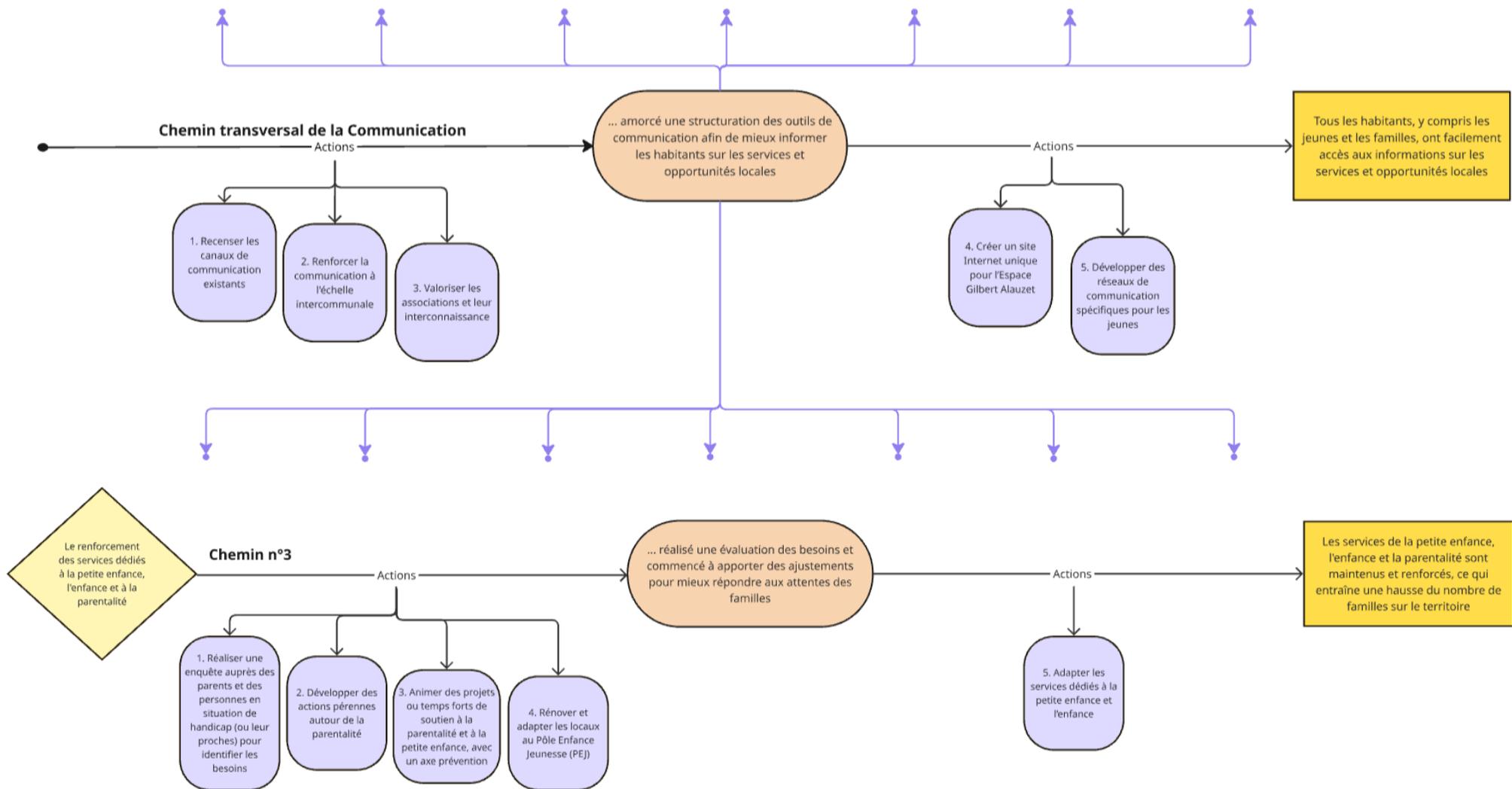


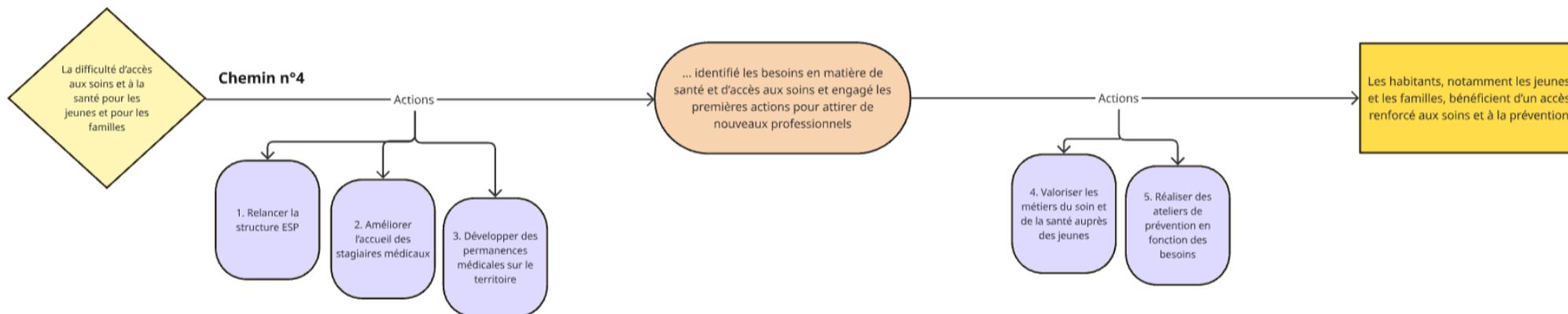
## 4. Les chemins de changement de la CTG

Cinq chemins de changements ont été identifiés. Quatre correspondants aux quatre enjeux et un chemin transversal : celui de la communication. En effet, des actions en lien avec la communication ont été identifiées dans tous les chemins de changement. Le choix a été fait de réunir ces actions en un seul chemin afin de travailler une communication globale et cohérente sur le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur.



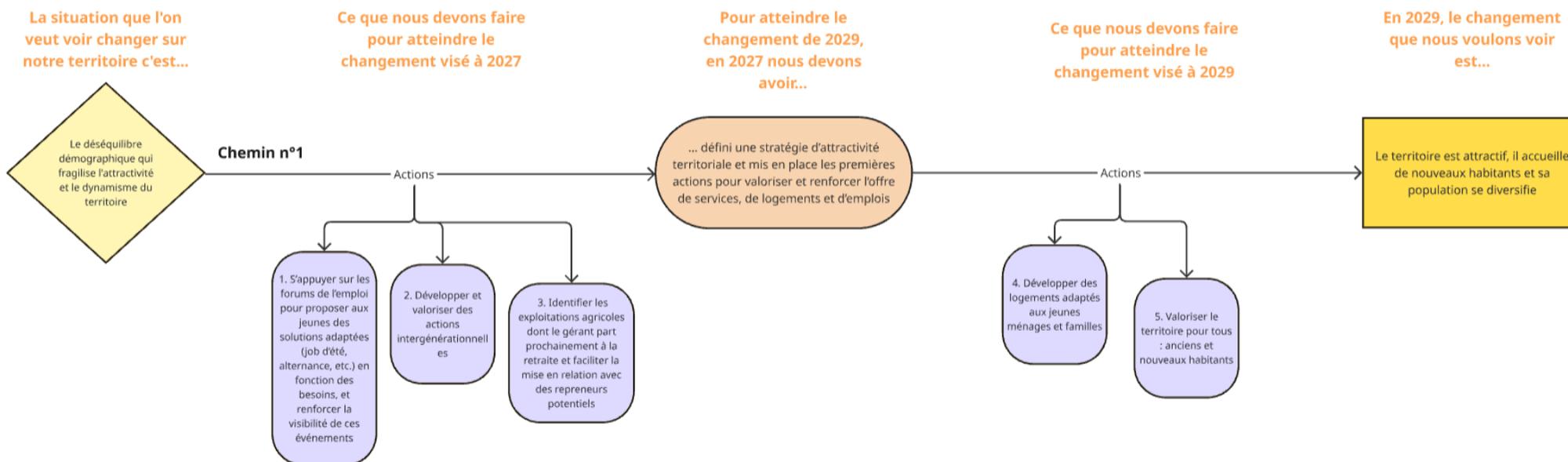






# 5. Les fiches actions

## 5.1. Le chemin n°1



### 5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027

Les Fiches actions avant 2027 ont été entièrement écrites afin d'avoir une idée la plus précise possible des étapes de mise en œuvre court terme. Pour autant, ces fiches ne sont pas rigides et peuvent subir des modifications tant que ces dernières servent l'objectif final visé, concordent avec les besoins de la population, et sont validés à minima par le groupe de travail, et dans le cas d'importantes modifications, par le comité de pilotage.

## S'appuyer sur les forums de l'emploi pour proposer aux jeunes des solutions adaptées (job d'été, alternance, etc.) en fonction des besoins, et renforcer la visibilité de ces événements

**Porteur(s) de l'action :** Chargée de coopération CTG et élue référente de la CCABSV

Échéance : Avril 2027

### Contexte :

Deux forums de l'emploi ont eu lieu à Rieuepeyroux : le premier en 2022 et le second en avril 2025. Ce dernier, organisé en collaboration avec France Travail, est axé sur un public adulte en recherche d'emploi.

Parmi la quinzaine d'entreprises présentes, seule une bannière mentionnait « aide à la recherche de stages auprès des scolaires », une autre indiquait « CDI, CDD, intérim, alternance... », mais ces mentions n'étaient pas mises en avant : c'est avant tout l'emploi qui était au centre.

Enfin, une entreprise soulignait son engagement en faveur des jeunes. Cela montre que ce forum n'est pas orienté vers la recherche de stages ou d'alternance, mais bien centré sur l'emploi, pour tout type de public. À savoir que le taux de chômage est le plus important chez les 15-24 ans (20% contre 9% pour les 25 à 54 ans et 8% les 55 à 64 ans en 2021).

### Objectifs :

- Favoriser l'accès à l'emploi chez les jeunes en améliorant l'accès aux stages, alternances et offres d'emplois
- Informer les jeunes sur les possibilités d'emploi local

### Partenaires :

#### Techniques

- Espaces Emploi Formation de l'Aveyron
- Mission locale
- France travail
- Entreprises locales

#### Financiers

-

### Étapes de l'action :

- Avril jusqu'à octobre 2026 – Prendre contact avec des communes qui ont mis en place ce type de Forum. Contacter Espaces Emploi Formation (qui met déjà en place des forums pour les jobs d'été sur d'autres territoires), la Mission locale et France travail ? afin de se documenter sur ce qu'il est possible de faire et d'établir une méthodologie pour mettre en place le Forum  
Co-construction de la participation au forum (réserver un stand ou espace spécifique, créer une animation spécifique par exemple l'aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation)
- Janvier jusqu'à mars 2027 – Communiquer sur le Forum
- Avril 2027 – Forum
- Valorisation de l'action en communiquant sur ce qui a été fait

### Risques et contraintes :

- Manque d'offres pour les jeunes
- Faible mobilisation des jeunes

### Les indicateurs de réussite :

- Plusieurs stands avec des offres variées
- Un grand nombre de jeunes participants
- Le Forum a donné suite à des embauches ou des stages/alternances chez plusieurs jeunes
- Les jeunes et entreprises sont satisfaits et cela convenait à leurs besoins et attentes

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des jeunes grâce à la Mission locale, Espaces Emploi Formation, et France travail pour avoir leur retour et adapter le prochain Forum aux besoins</li> </ul>	
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	<b>Première étape :</b> Avril 2026 – Contacter Espaces Emploi Formation et la Mission locale

**Porteur(s) de l'action :** Association de jeunes Amassa

Échéance : 2029

**Contexte :**

En 2021, le territoire de la CCABSV comptait 42 % de personnes âgées de plus de 60 ans.

S'il est important de favoriser le renouvellement de la population, il ne faut pas pour autant négliger les retraités déjà présents sur le territoire. Leur pleine intégration dans la vie locale est essentielle.

Les actions intergénérationnelles représentent une véritable valeur ajoutée pour tous : elles permettent aux jeunes de bénéficier du savoir et de l'expérience des aînés, tout en offrant à ces derniers la possibilité de rester actifs et impliqués dans la vie sociale.

**Objectifs :**

- Renforcer le rôle des retraités sur le territoire en valorisant leur savoirs et expériences
- Favoriser les liens entre les générations
- Développer l'engagement des jeunes par la mise en place d'actions intergénérationnelles

**Partenaires :**

*Techniques*

- CC ABSV

*Financiers*

- CC ABSV
- CAF
- MSA

**Étapes de l'action :**

- Septembre 2025 – Assemblée générale de la junior Association Amassa x Rencontre entre la chargée de coopération et l'association pour voir si Amassa a identifié des actions intergénérationnelles qu'ils souhaitent porter durant l'année scolaire 2025-2026. Si c'est le cas, identifier comment l'action pourrait être soutenu par la CCABSV. Si ce n'est pas le cas, réitérer la réunion l'année suivante pour voir si l'association souhaite développer des actions intergénérationnelles durant l'année.
- Mise en œuvre (définir une planification, une communication autour de ces actions)
- Valorisation auprès des habitants et du territoire

**Risques et contraintes :**

- La disponibilité des jeunes et des seniors
- La mobilité des jeunes et des seniors pour se rendre aux animations

**Les indicateurs de réussite :**

- Minimum de deux actions intergénérationnelles développées entre 2025 et 2029
- Forte mobilisation des jeunes et des seniors et co-construction des actions
- Diversité dans les actions proposées
- Diversité du public présent aux évènements

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

**Première étape :** Septembre 2025 – Assemblée générale de la junior Association Amassa

<b>1.3</b>	<b>Identifier les exploitations agricoles dont le gérant part prochainement à la retraite et faciliter la mise en relation avec des repreneurs potentiels</b>			
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chambre d'agriculture de l'Aveyron et l'IRVA		Échéance : 2026		
<b>Contexte :</b> Les entreprises jouent un rôle essentiel sur le territoire de la CCABSV. Depuis 2010, les catégories socioprofessionnelles des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des employés sont en augmentation, tandis que celles des artisans, commerçants et chefs d'entreprise stagnent, et que les agriculteurs exploitants ainsi que les ouvriers sont en diminution. En ce qui concerne les exploitants agricoles, 502 étaient présents sur le territoire en 2010, contre seulement 281 en 2021, soit une baisse de près de moitié.				
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la reprise des exploitations agricoles en présentant les exploitations à reprendre et les atouts et cadre de vie du Ségala</li> <li>- Accueillir sur le territoire des porteurs de projet d'installation</li> </ul>		<b>Partenaires :</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><i>Techniques</i> - CCABSV</td> <td style="width: 50%;"><i>Financiers</i> - La Région Occitanie</td> </tr> </table>	<i>Techniques</i> - CCABSV	<i>Financiers</i> - La Région Occitanie
<i>Techniques</i> - CCABSV	<i>Financiers</i> - La Région Occitanie			
<b>Étapes de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier 2025 – Comité technique de lancement/cadrage</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2025 – Identification des cédants et futurs cédants et des repreneurs</li> <li>- 2<sup>nd</sup> semestre 2025 – Formation à destination des cédants, diagnostics précoces de cession et préparation de l'évènement Communication des élus auprès des cédants de leur territoire afin de valoriser la participation à l'évènement prévu en janvier 2026</li> <li>- Janvier 2026 – Évènement « Ségala, terre d'installation »</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2026 – Suivi des participants</li> </ul>		<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de mobilisation des cédants, futurs cédants et repreneurs</li> <li>- Peu de mobilisation des élus</li> </ul> <b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une forte participation des cédants, futurs cédants et repreneurs lors de l'évènement</li> <li>- Certains participants sont restés en contact après l'évènement afin de favoriser la reprise ou l'installation</li> <li>- Le nombre de reprise d'exploitation est en augmentation</li> </ul>		
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	<b>Première étape :</b> 2 <sup>nd</sup> semestre 2025 – Formation à destination des cédants, diagnostics précoces de cession et préparation de l'évènement			

### 5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027

Les fiches actions se trouvant entre le changement visé à 2027 et le changement visé à 2029 ont été écrites dans les grandes lignes afin de permettre une souplesse dans leur mise en œuvre. L'objectif étant qu'elles correspondent aux problématiques et besoins réels du territoire et à la volonté des élus élus à la suite des municipales de 2026.

**Porteur(s) de l'action :** Chargée de coopération CTG et élue référente de la CCABSV

Échéance : 2025-2029

**Contexte :**

Sur le territoire de la CCABSV, 90 % des logements sont des maisons donc il comporte globalement de nombreux logements spacieux. En 2021, 52,1 % des résidences principales comptent 5 pièces ou plus, et 26,9 % en ont 4 pièces. Ainsi, environ 80 % des résidences principales ont 4 pièces ou plus. Les résidences principales de 3 pièces représentent 14,4 %, tandis que celles de 2 pièces ou moins représentent 6,6 %.

**Objectifs :**

- Favoriser le locatif et réduire la taille des logements pour favoriser une mixité sociale et un renouvellement de la population
- Utiliser les logements secondaires et les logements vacants pour faire une passerelle pour les nouveaux arrivants du territoire (avant qu'ils achètent) ou pour les stagiaires, alternants, internes... qui auraient besoin d'un logement sur une courte durée

**Partenaires :**

*Techniques*

- Les mairies
- L'ADAT

*Financiers*

-

**Étapes de l'action :**

- Septembre 2025 à mai 2026 – Travail de recensement : Recenser les logements vacants et les diagnostiquer ; recenser les logements permettant l'accueil de stagiaires médicaux ; recenser les logements disponibles via l'Office de Tourisme
- Mai 2026 à août 2026 – Débuter un travail pour diminuer le vacant en favorisant la location (à l'année ou sur plusieurs mois) des maisons secondaires. Pour cela, faire une réunion entre l'office de tourisme de la CCABSV et le service départemental qui pourra donner des pistes sur la stratégie à adopter
- Septembre 2026 - Mettre en place des réunions d'informations pour les propriétaires
- Septembre 2026 à mars 2027 – Réaliser un listing des professionnels du logement du territoire afin que les particuliers aient facilement accès à l'information lorsqu'ils souhaitent entreprendre des travaux

**Risques et contraintes :**

- Les propriétaires ne veulent pas mettre en location leur bien à l'année

**Les indicateurs de réussite :**

- Les maisons secondaires sont davantage louées à des usagers qui en nécessitent durant quelques mois
- Les usagers savent qui contacter sur le territoire pour les aider dans la réalisation de leurs travaux

*Suite du projet à définir en 2027*

Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité		<b>Première étape :</b> Septembre 2025 à mai 2026 – Travail de recensement
---	--	--

**Porteur(s) de l'action :** Office de Tourisme et élue référente de la CCABSV

Échéance : 2025-2029

**Objectifs :**

- Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration dans le territoire
- Favoriser l'attachement au territoire chez les habitants qui y vivent depuis plusieurs années en valorisant le territoire et en centralisant les informations liées à l'attractivité

**Partenaires :**

*Techniques*

- Aveyron Attractivité
- Les mairies

*Financiers*

-

**Étapes de l'action :**

- Été 2025 – Prendre contact avec le Département et la Préfecture pour indiquer Rieupeyroux sur les panneaux de la N88
- Mai 2026 - Organiser une journée portes-ouvertes sur le territoire avec les élus et les secrétaires de mairies pour leur faire visiter les structures tel que le RPE, la crèche... et leur expliquer l'utilité et le fonctionnement de ses services
- Juin 2026 – Journée porte-ouvertes
- Été 2026 – Si ce n'est toujours pas réaliser, reprendre contact avec le Département et la Préfecture pour indiquer Rieupeyroux sur les panneaux de la N88
- Été 2027 – Prendre contact avec Aveyron Attractivité pour identifier les actions qu'il faudrait réaliser sur le territoire et où ils pourraient être support. De même, contacter Aveyron recrute pour identifier comment la CCABSV et les entreprises peuvent l'alimenter et comment il est possible de communiquer à ce propos.
- x Réaliser des livrets d'information thématiques afin de centraliser les informations à l'échelle intercommunale : livret nouveaux arrivants, livret pour les seniors,...
- x Si ce n'est toujours pas réaliser, reprendre contact avec le Département et la Préfecture pour indiquer Rieupeyroux sur les panneaux de la N88

**Risques et contraintes :**

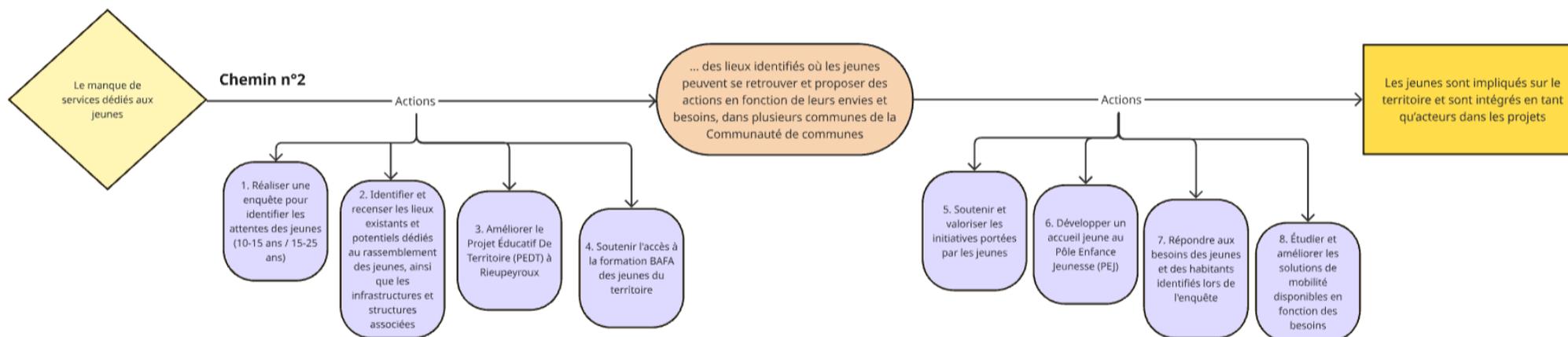
- Les secrétaires de mairies et les élus ne souhaitent pas redécouvrir le territoire et les structures présentes
- La Préfecture ne souhaite pas ajouter Rieupeyroux aux panneaux de la N88 ou des contraintes administratives empêchent son ajout

**Les indicateurs de réussite :**

- Les secrétaires de mairies et les élus ont redécouvert le territoire sous un autre angle et ont une meilleure connaissance des structures présentes et de leurs fonctions
- Des livrets thématiques ont été réalisés
- Les nouveaux arrivants sont accueillis et leur intégration au territoire est favorisé
- Rieupeyroux est indiqué sur les panneaux de la N88 et une communication est faite à propos de sa proximité avec les pôles de Rodez et Villefranche-de-Rouergue
- Le nombre de demandes traitées par l'office de tourisme est en hausse

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Été 2028 – Communiquer à propos de la proximité de Rieupeyroux avec Rodez et Villefranche-de-Rouergue</li> <li>x Favoriser l'alimentation d'Aveyron Recrute</li> </ul>	
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	<b>Première étape :</b> Été 2025 – Prendre contact avec le Département et la Préfecture pour indiquer Rieupeyroux sur les panneaux de la N88

## 5.2. Le chemin de changement n°2



### 5.2.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027

**Porteur(s) de l'action :** Chargée de coopération CTG

Échéance : **Fin 2025**

**Contexte :**

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes (10-25 ans), les acteurs du territoire ont jugé nécessaire de débiter par une enquête auprès des jeunes, portant sur un large panel de thématiques (structures et équipements, mobilité, logement, santé, communication, emploi...), afin d'identifier leurs besoins réels et d'ajuster les fiches actions suivantes en fonction de leurs réponses.

L'URQR venant de lancer le Comité Hors-champ qui consiste à questionner les jeunes (15-25 ans) afin de connaître les jeunes du territoire Ouest Aveyronnais mais aussi leurs problématiques et besoins, cette action se fera conjointement avec eux afin de mettre en place leur méthodologie et pour notre cas, de la développer aussi pour les 10-14 ans.

**Objectifs :**

- Mieux connaître les attentes et besoins des jeunes selon leurs tranches d'âges (10-14 ans et 15-25 ans)
- Permettre l'expression des jeunes sur différentes thématiques les concernant
- Permettre d'ajuster ou de définir des actions adaptées aux besoins des jeunes du territoire de la CCABSV

**Partenaires :**

*Techniques*

- URQR
- Collège, médiathèque, associations sportives, associations, comités des fêtes, les familles

*Financiers*

- CCABSV

**Étapes de l'action :**

- Été 2025 : Élaborer une méthodologie avec l'URQR et constituer deux comités de jeunes (un pour les 10-14 ans et un pour les 15-25 ans)
- Fin d'été 2025 : Réaliser les deux comités de jeunes et proposer aux plus engagés d'entre eux de réaliser un questionnaire/grille d'entretien pour questionner plus largement les jeunes
- Automne 2025 : Réaliser les questionnaires, les diffuser au besoin et communiquer à leur propos
- Janvier 2026 : Analyser les résultats et faire une fiche bilan avec propositions pour les fiches actions : 2.4, 2.4, 2.6, 2.7, 4.3, 4.5 et C.T.6

**Risques et contraintes :**

- Ne pas réussir à toucher les plus de 15 ans
- Ne toucher que la population de jeunes la plus visible
- Ne toucher qu'une partie du territoire
- Les jeunes ne souhaitent pas s'engager dans la démarche
- Les périodes scolaires qui peuvent limiter la participation
- Une mauvaise méthodologie d'enquête qui peut entraîner une incompréhension des questions et donc des résultats peu fiables, des réponses biaisées, un mauvais timing qui entraîne un faible taux de participation et d'engagement...

		<p><b>Les indicateurs de réussite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une large représentativité des âges, des catégories sociales et des communes</li> <li>- Mobilisation des jeunes durant toute la durée de l'action</li> <li>- Les actions du chemin 2 correspondent aux besoins exprimés par les jeunes lors de l'enquête</li> </ul>
<p><b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b></p>	<p>Lien avec toutes les actions du chemin 2 et les actions 1.3, 1.5, C.T.6, 4.3, 4.5, 4.6</p>	<p><b>Première étape :</b> Juin 2025 – Contacter l'URQR pour développer une méthodologie d'enquête</p>

## Identifier et recenser les lieux existants et potentiels dédiés au rassemblement des jeunes, ainsi que les infrastructures et structures associées

<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargée de coopération CTG		<b>Échéance :</b> 2026
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une cartographie complète et utile des lieux de rassemblement formels et informels des jeunes</li> <li>- Repérer les lieux potentiels pouvant être aménagés pour accueillir des jeunes</li> </ul>	<b>Partenaires :</b>	
	<b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairies de la CCABSV</li> <li>- Les jeunes (10-25 ans)</li> <li>- Collège, médiathèque, associations sportives, associations, comités des fêtes, les familles</li> </ul>	<b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> </ul>
<b>Étapes de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Été 2025 : Élaborer une méthodologie d'identification des lieux et établir une première liste de lieux existants ou potentiels</li> <li>- Fin été 2025 : Solliciter les mairies (et les acteurs du territoire ?) pour compléter cette liste avec leurs connaissances (questionnaire)</li> <li>- Automne 2025 : Intégrer les résultats de l'enquête auprès des jeunes à cette liste</li> <li>- Janvier 2026 : Réaliser une cartographie à partir de l'état des lieux réalisé précédemment</li> <li>- Mars 2026 - Adapter la cartographie pour qu'elle soit utilisée par les jeunes</li> <li>- Septembre 2026 - Mettre à dispo l'outils dans les collèges et structures et communiquer à ce propos</li> <li>- Été 2028 – Actualisation de la cartographie</li> </ul>	<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se limiter aux lieux formels de rassemblement des jeunes</li> <li>- Oublier d'identifier les lieux qui pourraient être développer comme lieux de rassemblements</li> <li>- Actualisation régulière</li> </ul>	
	<b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cartographie identifie des lieux formels, informels et des lieux potentiels à développer</li> <li>- La cartographie est alimentée par les mairies, les acteurs locaux et les jeunes pour chaque commune du territoire</li> <li>- Satisfaction des jeunes sur la lisibilité et utilité de l'outil</li> </ul>	
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Besoin de l'enquête sur les jeunes (2.1) pour finaliser l'action. Lien avec les actions 2.5 et 2.7	<b>Première étape :</b> Juillet 2025 – Élaborer une méthodologie et une première liste de lieux

**Porteur(s) de l'action :** Référent technique du PEDT (actuellement la Directrice du PEJ) ; Élu référent du PEDT à Rieupeyroux (actuellement l'élue jeunesse)

Échéance : **Mi-2026**

**Contexte :**

Le PEDT est un dispositif qui regroupe l'ensemble des actions éducatives proposées aux enfants et aux jeunes sur un territoire (écoles, loisirs, activités culturelles, etc.). Il a pour objectif de coordonner ces actions pour offrir un parcours éducatif cohérent et enrichissant aux jeunes, en impliquant les différents acteurs locaux (collectivités, associations, écoles, etc.). Il est ressorti du diagnostic CTG qu'à Rieupeyroux, un manque d'implication de certains acteurs empêche le bon déroulement et l'atteinte des objectifs initiaux du PEDT.

**Objectifs :**

- Renforcer une cohérence éducative pour les enfants
- Actualiser et améliorer l'animation le PEDT sur le territoire de Rieupeyroux en associant tous les acteurs liés à l'enfance et la jeunesse autour d'une vision partagée (acteurs éducatifs, cultures, sportifs...)
- Informer les autres communes du PEDT

**Partenaires :**

*Techniques*

- Écoles et collège
- SDJES
- CAF
- APE, crèche, RPE, PEJ

*Financiers*

- Mairie de Rieupeyroux

**Étapes de l'action :**

- Octobre 2025 - Mobiliser les élus référents et la SDJES, analyser les forces et limites du PEDT actuel et élaborer une stratégie pour impliquer les acteurs enfance et jeunesse dans le PEDT (écoles publiques et privées, collèges publics et privés, PEJ...)
- Novembre 2025 - Rencontre avec les acteurs enfance et jeunesse du territoire afin d'expliquer la démarche et d'identifier les besoins communs/une vision commune
- Janvier jusqu'à avril 2026 - Élaborer un nouveau PEDT en définissant les objectifs stratégiques communs à tous les acteurs et en créant une instance de suivi (COFIL)
- Réaliser un suivi et évaluation grâce au comité COFIL

**Risques et contraintes :**

- Manque d'adhésion de la part des élus ou des acteurs enfance et jeunesse entraînant une non mobilisation
- Difficulté à intégrer les acteurs enfance et jeunesse en raison d'une méconnaissance de l'utilité du dispositif, de démarches perçues comme lourdes, de réunions contraignantes ou d'un manque de bénéfice commun

**Les indicateurs de réussite :**

- Un nouveau PEDT actualisé avec une vision commune
- Les acteurs enfance et jeunesse ont été identifiés et sont mobilisés durant les COFIL
- Les programmes et actions éducatives sont coordonnés, permettant d'offrir à l'enfant un parcours éducatif cohérent
- Une évaluation de fin de PEDT positive de la part des acteurs

Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité		<b>Première étape :</b> Septembre 2025 - Réaliser une réunion entre les élus concernés, la référente technique et la SDJES pour élaborer une stratégie
---	--	--

**Porteur(s) de l'action :** DGS de la CCABSV

Échéance : 2026

**Contexte :**

Le coût du BAFA peut constituer un frein important pour de nombreux jeunes, en particulier en milieu rural, où s'ajoute souvent l'éloignement des lieux de formation. Ce constat s'ajoute à celui de l'existence de besoins en animateurs qualifiés sur le territoire, notamment pour l'Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement (ACMSH) de Rieupeyroux, que ce soit en périscolaire, en extrascolaire ou pour l'accueil des adolescents.

**Objectifs :**

- Favoriser l'engagement des jeunes
- Réduire les freins financiers à l'accès au BAFA
- Renforcer le vivier d'animateurs pour l'ACMSH de Rieupeyroux
- Encourager les jeunes à s'impliquer dans les structures du territoire

**Partenaires :**

*Techniques*

- CAF

*Financiers*

- CCABSV
- CAF
- MSA

**Étapes de l'action :**

- Septembre 2025 – Définir les modalités d'accompagnement avec le PEJ, la CCABSV et la CAF  
Formaliser le partenariat avec la CAF  
Contacter les organismes de formation (ligue de l'enseignement, Familles Rurales)
- 2026 jusqu'à 2028 - Communication auprès des jeunes (Amassa, collèges, communes etc.)  
Soutien logistique et financier (prise en charge de sessions)  
Accompagnement des jeunes post formation : mise en lien avec l'ACMSH pour un stage pratique ou une embauche  
Valorisation de l'engagement des jeunes (certificat, temps fort ...)

**Risques et contraintes :**

- Nécessité d'un nombre de jeune chaque année qui souhaite se former
- Anticiper le budget pour la collectivité
- Coordination avec la structure de formation et ACMSH

**Les indicateurs de réussite :**

- Nombre de jeunes inscrits et ayant validé une session de formation BAFA
- Pérennité de l'action (reconduire chaque année)
- Satisfaction des jeunes et des structures (PEJ notamment)

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

**Première étape :** Septembre 2025 – Définir les modalités d'accompagnement avec le PEJ, la CCABSV et la CAF

## 5.2.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027

**Porteur(s) de l'action :** À définir selon le projet (ACMSH Ado, centre culturel, associations locales, junior association, médiathèque, CC...)

Échéance : Entre 2027-2029

**Contexte :**

Le territoire de la CCABSV est composé d'environ 431 jeunes de 11 à 17 ans en 2021. Certains d'entre eux s'impliquent et mettent en place des projets, par exemple à travers des foyers jeunes ou des associations jeunesse. D'autres n'ont peut-être pas l'espace ou l'accompagnement nécessaires pour faire émerger leurs initiatives. L'action 2.1 « Réaliser une enquête pour identifier les attentes des jeunes (10-15 ans / 15-25 ans) » permettra de faire émerger ces initiatives ou de révéler les manques. L'analyse de cette enquête servira de base pour rédiger cette fiche action en lien direct avec les besoins exprimés par les jeunes.

**Objectifs :**

- Favoriser l'engagement citoyen des jeunes du territoire et renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire
- Soutenir et mettre en avant les initiatives portées par les jeunes
- Développer et favoriser l'émergence d'initiatives portées par les jeunes en offrant un cadre et un accompagnement pour faire émerger et aboutir leurs projets
- Donner la parole aux jeunes
- Informer sur les leviers financiers (Bourse AJIR, AAPJ, MSA...)

**Partenaires :**

*Techniques*

- À définir en 2027

*Financiers*

- À définir en 2027

**Étapes de l'action :**

- Action 2.1 - Réaliser une enquête pour identifier les attentes des jeunes (10-15 ans / 15-25 ans)
- Action 2.2 - Identifier et recenser les lieux existants et potentiels dédiés au rassemblement des jeunes, ainsi que les infrastructures et structures associées
  - **À définir en 2027 :**  
Appui sur les résultats de l'enquête 2.1
  - Échéances à définir** - Recenser les leviers financiers et communiquer à ce sujet
  - Échéances à définir** - Définir des actions concrètes pour soutenir et valoriser les initiatives jeunesse en fonction des besoins :

**Risques et contraintes :**

- Les deux actions antérieures n'ont pas été réalisées et empêche l'avancement de cette action
- Faible mobilisation des jeunes
- Inexpérience des jeunes dans la gestion du projet
- Manque d'accompagnement
- À définir en 2027**

**Les indicateurs de réussite :**

- À définir en 2027**
- Nombre de projets soutenus
- Nombre de jeunes impliqués

<p>Créer une instance participative pour les jeunes au sein de la communauté de communes (conseil intercommunal des jeunes) ?</p> <p>Créer des foyers jeunes dans les communes qui n'en disposent pas ?</p> <p><b>Échéances à définir - Mettre en place les actions</b></p>		
<p><b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b></p>	<p>Antérieur : action 2.1 et 2.2</p>	<p><b>Première étape :</b></p>

**Porteur(s) de l'action :** L'équipe d'animation du PEJ ; l'élue référente à Rieupeyroux

Échéance : 2028

**Contexte :**

Des travaux sont prévus au sein du PEJ pour réaménager l'intérieur et rénover l'enveloppe du bâtiment. L'échéance des travaux est fixée à l'été 2027. Ce n'est qu'à l'issue de ces travaux que l'accueil jeunes sera développé, en fonction des besoins exprimés par les jeunes lors de l'enquête (action 2.1).

**Objectifs :**

- Développer un accueil adolescent avec des activités adaptés aux jeunes pour la tranche d'âge 13-17 ans
- Favoriser l'autonomie, la socialisation et l'engagement des jeunes
- Soutenir les initiatives des jeunes et leur offrir un lieu de rassemblement
- Proposer un accueil sécurisé et encadré par des professionnels

**Partenaires :**

*Techniques*

-

*Financiers*

- Mairie de Rieupeyroux
- CAF
- MSA

**Étapes de l'action :**

- Octobre 2025 – Réflexion à propos de l'organisation d'un séjour pour les 13-17 ans à l'été 2026 (nombre de places, budget, communication...)
- Mars 2026 – Inscription du séjour au budget
- Mars à juin 2026 – Communication à propos du séjour
- Été 2026 – Premier séjour d'été pour les 13-17 ans
- Septembre 2026 – Première réflexion autour de l'accueil, et élaboration d'un plan budgétaire : Analyse capacité d'accueil des locaux, besoins en animateurs, moyens ; Définir un projet pédagogique adapté à la tranche d'âges, et la typologie des activités proposées
- Mars 2027 – Inscription de l'accueil au budget 2027
- *Action 3.4 – Travaux du PEJ*
- Mai 2027 – Affiner la réflexion autour de l'accueil et de sa mise en œuvre
- Juin à Août 2027 – Communication autour de l'ouverture de l'accueil ;
- Septembre 2027 – Mise en place de l'accueil
- Suivi et évaluation pour ajuster l'offre d'accueil aux besoins

**Risques et contraintes :**

- Un retard dans les travaux du PEJ
- Les élections municipales
- Un manque de mobilisation des jeunes
- Des difficultés d'accès ou de déplacement jusqu'au PEJ
- Contraintes budgétaires

**Les indicateurs de réussite :**

- L'ouverture de l'accueil est sur des horaires adaptés à la tranche d'âge
- Un accueil répondant aux besoins des jeunes identifiés dans l'enquête
- Une mobilisation des jeunes dans la co-construction des activités
- Une pérennisation de l'accueil
- Une satisfaction des jeunes et des parents

<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Antériorité : action 2.1 et 3.3	<b>Première étape :</b> Septembre 2026 - Première réflexion autour du l'accueil et plan budgétaire pour inscription au budget en mars 2027
--	---------------------------------	--

**Porteur(s) de l'action :** À définir selon le projet

Échéance : 2027-2029

**Contexte :**

Cette action s'appuie dans un premier temps sur les résultats de l'enquête (action 2.1 et l'enquête auprès des habitants réalisée en 2024) et du recensement des lieux existants (action 2.2) pour déterminer quelles structures ou animations la Communauté de communes pourrait développer afin de répondre aux besoins des jeunes ou plus globalement des habitants.

Attention : cette action se distingue de l'action 2.4, qui vise à faire émerger des initiatives portées par les jeunes eux-mêmes. Ici, il s'agit de proposer des animations ou des structures formelles destinées à permettre leur rassemblement et leur divertissement, sans nécessairement encourager une démarche d'initiative.

**Objectifs :**

- Permettre aux jeunes d'avoir des animations adaptées à leurs besoins afin qu'ils puissent se divertir et favoriser le lien social sur le territoire
- Créer des temps conviviaux
- Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement
- Favoriser l'attractivité du territoire pour les jeunes et les familles
- Valoriser les espaces et ressources locales (associations culturelles équipements type centre culturel, médiathèque, cinéma...)

**Partenaires :**

*Techniques*

- *À définir en 2027*

*Financiers*

- *À définir en 2027*

**Étapes de l'action :**

- *Action 2.1 - Réalisation de l'enquête*
- *Action 2.2 - Recensement des structures et lieux existants*
- Septembre 2026 - Analyse des résultats de l'enquête de 2024 auprès de la population et réalisation une fiche bilan avec propositions

**Suite à définir après 2027 :**

- *Échéances à définir* - Identification des acteurs locaux ou partenaires pouvant être mobilisés pour co-construire les réponses
- Développer un espace de vie social ?

**Risques et contraintes :**

- Les deux actions antérieures n'ont pas permis d'identifier les besoins
  - Difficulté de mobilisation des publics sur les actions
  - Manque de moyens humains, logistiques ou financiers
- À définir en 2027*

**Les indicateurs de réussite :**

- Des animations/structures ou équipements ont été développer en cohérence avec les besoins des jeunes identifiés lors de l'enquête
- À définir en 2027*

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

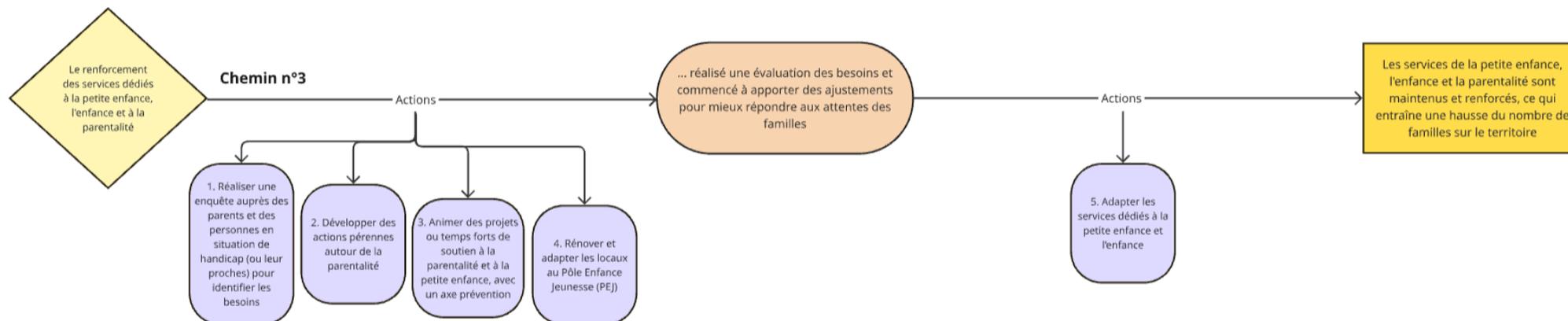
Antériorité : action 2.1 et 2.2

**Première étape :** Septembre 2026 - Analyse des résultats de l'enquête de 2024 auprès de la population et réalisation une fiche bilan avec propositions

2.8	<b>Étudier et améliorer les solutions de mobilité disponibles en fonction des besoins</b>	
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargée de coopération CTG, DGS et élue référente de la CCABSV		Échéance : 2027-2029
<b>Contexte :</b>		
<b>Objectifs :</b>	<b>Partenaires :</b>	
	<i>Techniques</i>	<i>Financiers</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les freins à la mobilité des jeunes et les problématiques</li> <li>- Améliorer l'accessibilité aux services et animations temporaires notamment pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Région</li> <li>- <b>À définir en 2027</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>À définir en 2027</b></li> </ul>
<b>Étapes de l'action :</b>	<b>Risques et contraintes :</b>	
	<b>Les indicateurs de réussite :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 2.1 - Réalisation de l'enquête auprès des jeunes</li> <li>- Mai 2026 – Documentation sur les moyens de transports de la CCABSV et cartographie des solutions de transports existantes (bus, TAD, TIL, covoiturage etc...)</li> <li>- Juin 2026 - Identification des zones mal desservies ou horaires inadaptés et identification des leviers d'action pour les améliorer (recherche d'exemples sur d'autres territoires, réflexions sur des solutions innovantes)</li> <li>- Été 2026 - Premières propositions de pistes locales</li> <li>- <b>À définir en 2027 :</b></li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Définir des actions concrètes pour améliorer la mobilité chez les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer le covoiturage ?</li> <li>▪ Développer la mobilité douce ?</li> <li>▪ Développer le covoiturage ?</li> <li>▪ Adapter le TAD pour les jeunes ?</li> <li>▪ Adapter le TIL pour les jeunes ?</li> </ul> </li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Mettre en place les actions</li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Communiquer sur les actions et les valoriser</li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Développer les partenariats</li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Tests, communication et valorisation des actions</li> <li>- <b>Échéances à définir</b> - Suivi et évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer de la mobilité qui n'est pas adapté aux besoins et aux utilisations des jeunes</li> <li>- Le financement des opérations</li> <li>- La coordination et coopération avec la Région Occitanie qui s'occupe des transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mobilité qui a évoluée pour s'adapter aux besoins de la population et notamment des jeunes</li> <li>- Des jeunes satisfaits et qui ont plus de facilité à se déplacer sur le territoire</li> </ul>

Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité	Antériorité : action 2.1	<b>Première étape :</b> Mai 2026 – Documentation sur les moyens de transports de la CCABSV et cartographie des solutions de transports existantes (bus, TAD, TIL, covoiturage etc...)
---	--------------------------	---

### 5.3. Le chemin de changement n°3



#### 5.3.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027

3.1	Réaliser une enquête auprès des parents et des personnes en situation de handicap (ou leur proches) pour identifier les besoins			
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargée de coopération CTG		Échéance : Fin 2026		
<b>Contexte :</b> Certaines familles ayant un enfant en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques rencontrent des difficultés d'accès à une offre de services réellement adaptée. Ces besoins sont encore insuffisamment identifiés, en raison d'un manque de données. Il est donc nécessaire de mieux comprendre les attentes des parents et des enfants afin d'améliorer l'accessibilité des services et de renforcer la montée en compétences des professionnels.				
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins des parents en termes d'adaptation des services petite-enfance, enfance et de soutien à la parentalité</li> <li>- Identifier les besoins en termes d'adaptation des services aux personnes en situation de handicap afin de favoriser l'inclusion et l'accessibilité des enfants dans les structures ou actions du territoire</li> </ul>	<b>Partenaires :</b> <table border="1" data-bbox="1135 469 2177 703"> <tr> <td data-bbox="1135 469 1653 703"> <i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèche</li> <li>- RPE</li> <li>- Assistantes maternelles</li> <li>- PRAI12</li> </ul> </td> <td data-bbox="1653 469 2177 703"> <i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- PRAI12</li> </ul> </td> </tr> </table>		<i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèche</li> <li>- RPE</li> <li>- Assistantes maternelles</li> <li>- PRAI12</li> </ul>	<i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- PRAI12</li> </ul>
<i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèche</li> <li>- RPE</li> <li>- Assistantes maternelles</li> <li>- PRAI12</li> </ul>	<i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- PRAI12</li> </ul>			
<b>Étapes de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Été 2025 - Élaborer un questionnaire adapté aux trois volets de l'enquête (petite enfance, parentalité, handicap) en définissant les objectifs pour chaque volet</li> <li>- Septembre 2025 - Identifier les canaux de diffusion pertinents pour toucher les publics cibles, y compris les parents peu visibles et les personnes en situation de handicap et diffuser l'enquête</li> <li>- Janvier 2026 - Organiser, si nécessaire, des temps d'échange en complément (entretiens individuels, réunions, etc.) pour affiner la compréhension des besoins</li> <li>- Février jusqu'à avril 2026 - Analyser les résultats et faire une fiche bilan avec propositions pour les fiches actions et présentation : 3.2, 3.3, 2.5, 4.3 et 4.5</li> </ul>	<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à toucher les personnes en situation de handicap ou leurs proches</li> <li>- Risque de ne recueillir des réponses que de la part des parents fréquentant déjà les services, au détriment de ceux moins visibles ou plus éloignés des dispositifs</li> </ul> <b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une diversité de réponses représentatives des familles et des situations de handicap</li> <li>- Des besoins clairement identifiés et synthétisés dans un document de bilan</li> <li>- Obtenir des propositions concrètes d'actions pour résoudre les problématiques</li> </ul>			
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Actions 3.2, 3.3 et 3.5	<b>Première étape :</b> Été 2025 - Élaborer un questionnaire adapté aux trois volets de l'enquête (petite enfance, parentalité, handicap)		

**Porteur(s) de l'action :** Directrice du Relais Petite Enfance et élue référente de Rieupeyroux

Échéance : 2025 jusqu'à 2029

**Contexte :**

Sur le territoire de la CCABSV, il n'existe pas de structure dédiée à la parentalité. De plus, peu d'actions spécifiques à destination des parents sont actuellement mises en place. Certains professionnels expriment un besoin pour les familles d'accompagnement dans leur rôle parental (difficultés éducatives, charge mentale, isolement, besoin de lien social).

**Objectifs :**

- Répondre aux attentes des parents en matière de parentalité (animations, structure, soutien...) à travers des actions régulières et pérennes
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- Créer des espaces d'échanges de soutien, de ressources pour les familles et prévenir les situations d'épuisement ou d'isolement parental
- Renforcer les liens parents et enfants

**Partenaires :**

*Techniques*

- Assistantes maternelles
- Crèche
- CCABSV
- Mairies de la CC ?

*Financiers*

- CCABSV
- CAF

**Étapes de l'action :**

- *Action 3.1 - Réaliser une enquête pour identifier les besoins*
- 1<sup>er</sup> semestre 2026 – Identifier la personne ressource sur la parentalité
- Mai 2026 – Planifier la mise en œuvre : identifier les lieux d'accueil (RPE, salle des associations de Rieupeyroux, salle du Gitat, médiathèque...), fixer un calendrier, (ateliers réguliers ? actions conviviales type café des parents, sorties partagées, interventions conférences, groupe de paroles etc.)
- Été 2026 - Organiser la communication et l'accessibilité des actions
- Fin 2026 à 2027 – Déployer les actions de manière progressive et continue en pérennisant les actions (recherche de financements pérennes)
- 2027 - Évaluation des actions et ajustement au besoin

**Risques et contraintes :**

- Ne toucher que les familles utilisant déjà les modes d'accueil
- Ne mobiliser que les familles les plus visibles, en excluant les parents plus isolés
- Difficulté à financer durablement le poste de personne ressource à la parentalité
- Mobiliser les partenaires

**Les indicateurs de réussite :**

- Une personne dédiée à la parentalité a été nommée et mobilisée
- Des animations adaptées aux besoins et contraintes des parents ont été mises en place
- Les actions ont touché une diversité de profils : parents mobilisés et moins mobilisés, nouveaux arrivants et familles déjà installées

<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Antériorité : action 3.1 Faire le lien avec l'action 3.3	<b>Première étape :</b> Mars 2026 – Désigner/recruter une personne ressource à la parentalité
--	---	---

## Animer des projets ou temps forts de soutien à la parentalité et à la petite enfance, avec un axe prévention

**Porteur(s) de l'action :** Directrice du Relais Petite Enfance et Directrice de la crèche

**Échéance :** Début 2025 jusqu'en 2029

### Contexte :

Les jeunes parents sont souvent en quête de repères pour mieux comprendre le développement de leur enfant. Des actions de prévention peuvent être l'occasion de mobiliser les familles de manière plus conviviale. La directrice de la crèche et l'animatrice du Relais Petite Enfance disposent d'une expertise leur permettant de concevoir et de porter ce type de projets, en lien avec les partenaires du territoire.

Plusieurs animations autour de la petite enfance seront proposées tout au long de la CTG, en réponse aux besoins identifiés lors des enquêtes, mais aussi en fonction des opportunités qui émergeront. D'autres porteurs d'actions pourront également être mobilisés selon les thématiques abordées. La première animation prévue est l'intervention intitulée « Maison Géante ».

### Objectifs :

- Développer des animations/interventions qui répondent aux attentes des parents d'enfants de 0- 6 ans
- Accompagner plus spécifiquement les parents d'enfants de 0 -6 ans et renforcer leurs compétences parentales par des projets concrets et ludiques
- Sensibiliser aux enjeux de prévention (accidents domestiques, développement, bien être, santé du tout petit)

### Maison Géante :

- Sensibiliser efficacement les familles aux risques domestiques dans un format innovant en s'inscrivant dans une démarche de prévention santé, de sécurité familiale et d'éducation parentale

### Partenaires :

#### Techniques

- Mairie de Rieupeyroux
- PMI
- Assistantes sociales MSA
- Professionnels de santé

#### Financiers

- RPE
- Crèche
- MSA
- CCABSV

### Étapes de l'action :

2025-2027 : Intervention « Maison Géante »

- Juillet 2025 – Réflexion quant à la mise en œuvre du projet (dates approximative, lieu, nombre de jours...) et demande de devis

### Risques et contraintes :

- Coût trop important de l'action sans co-financement suffisant
- Heures supplémentaires réalisées par le RPE et la crèche non prises en compte

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Automne 2025 – Demande de subvention</li> <li>- Décembre 2026 – Réunion pour finaliser la réflexion autour de la mise en œuvre</li> <li>- Février 2026 – Communication autour de l’intervention</li> <li>- Mars 2026 – Évènement et valorisation de l’évènement en communiquant à ce propos</li> <li>- Fin Mars 2026 - Évaluation et perspectives pour la prochaine action</li> </ul> <p>2027-2029 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>À définir en 2027</i> Identifier une autre action phare ou d’autres actions qui pourront être mise en place en fonction des besoin identifiés par les professionnels (écrans, sommeil, 1<sup>er</sup> secours etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des familles qui peut être plus difficile sur des thématiques de prévention</li> </ul>
<p><b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d’antériorité</b></p>	<p>Faire le lien avec l’action 3.2 (parentalité)</p> <p><b>Première étape :</b> Juillet 2025 – Réflexion primaire quant à la mise en œuvre du projet et demande de devis</p>

**Porteur(s) de l'action :** Mairie de Rieupeyroux et élue référente de Rieupeyroux

Échéance : Juin 2027

**Contexte :**

Le PEJ (Point Enfance Jeunesse) est un ancien bâtiment industriel datant des années 1970. Après une première transformation en école, il est aujourd'hui utilisé comme centre de loisirs. Cependant, l'infrastructure montre des signes de vétusté depuis plusieurs années : équipements de récupération, manque d'espaces adaptés, locaux inadaptés à certaines activités ou à l'accueil des plus petits. Bien qu'il soit géré par la mairie de Rieupeyroux, le PEJ a une vocation intercommunale et accueille des enfants issus de la Communauté de communes mais aussi des communes voisines. Une rénovation complète du site apparaît donc nécessaire pour garantir un service de qualité et répondre aux besoins des familles du territoire.

**Objectifs :**

- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment
- Réaménager les espaces intérieurs et extérieurs pour les adapter aux besoins des enfants et de l'équipe d'animation
- Améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail de l'équipe d'animation

**Partenaires :**

*Techniques*

- Aveyron Ingénierie

*Financiers*

- État
- Département
- CAF
- MSA
- CCABSV

**Étapes de l'action :**

- Automne 2024 - Étude de faisabilité du projet
- Avril 2025 – Marché public architecte
- Mai 2025 – Validation du projet en Conseil Municipal
- Juin 2025 – Première rencontre avec l'architecte pour préciser le projet
- Juillet 2025 – Réflexion quant à la délocalisation du PEJ et des associations le temps des travaux et commencer les démarches de délocalisation
- Septembre 2025 – Présentation d'un chiffrage, plan du site et calendrier des travaux de la part de l'architecte
- Automne 2025 – Demande subvention CAF et MSA
- Février 2026 – Demande subvention DETR
- Mars 2026 – Première phase de travaux
- Septembre 2026 – Deuxième phase de travaux
- Juin 2027 - Communication et valorisation (information aux familles inauguration etc.)

**Risques et contraintes :**

- Ne pas obtenir suffisamment de subventions, ce qui compromettrait la faisabilité du projet estimé à près de 1 million d'euros
- Adaptation du service pendant les travaux pouvant engendrer une baisse de la fréquentation

**Les indicateurs de réussite :**

- Réalisation des travaux de rénovation énergétique du bâtiment
- Réaménagement des pièces intérieures conforme aux besoins de l'équipe d'animation, tout en restant adaptable à d'éventuelles évolutions futures
- Satisfaction des enfants et des familles sur la qualité des aménagements
- Pérennisation de l'usage intercommunal du bâtiment

<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Lien avec l'action 2.6	<b>Première étape :</b> Avril 2025 – Lancement du marché public de l'architecte
--	------------------------	---

### 5.3.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027

**Porteur(s) de l'action :** Directrice du PEJ, Directrice de la crèche, Élodie MOULY (assistante maternelle) et la Chargée de coopération CTG

Échéance : 2025-2029

**Contexte :**

De nombreux acteurs interrogés dans le cadre du diagnostic CTG ont soulevé une problématique liée aux modes de garde pour les enfants de 2 à 4 ans. Le centre de loisirs accueille des enfants de 3 à 13 ans, ce qui n'est pas adapté aux plus petits. Par ailleurs, les écoles acceptent parfois les enfants dès 2 ans pour atteindre leurs effectifs, mais ces derniers ne sont pas toujours propres, et le rythme de 5 jours d'école n'est pas adapté. Les assistantes maternelles ne peuvent pas toujours prendre en charge ces enfants à temps partiel (mercredis et vacances), car cela occupe une place entière difficile à rentabiliser. La crèche est saturée et le PEJ n'accueille pas encore cette tranche d'âge. Tout cela souligne un réel manque de solution de garde pour les enfants de 2 à 3 ans scolarisés.

**Objectifs :**

- Adapter les modes d'accueil aux besoins
- Assurer une meilleure prise en charge pour les enfants de 2-3 ans et de 3-4 ans
- Trouver des solutions durables et souples répondant aux besoins des familles et aux réalités professionnelles des acteurs du territoire

**Partenaires :**

*Techniques*

- Écoles
- Assistantes maternelles
- Mairie de Rieupeyroux
- CCABSV

*Financiers*

- CCABSV
- CAF

**Étapes de l'action :**

- Septembre 2025 : Réunion d'échange avec tous les acteurs concernés (écoles, assistantes maternelles, PEJ, crèche, élus, parents)
- Automne 2025 – Travail sur la passerelle entre la crèche et le PEJ
- Novembre 2025 – Été 2026 : Adapter les qualifications du personnel (type CAP petite enfance) pour accompagner les enfants en accueil collectif
- Septembre 2026 : Travaux d'aménagement du PEJ pour accueillir les tout-petits dans un espace adapté (espaces de repos, sanitaires, mobilier, etc.)
- Prochaines étapes : **à définir en 2027 en fonction des besoins qui seront ressortis des enquêtes**

**Risques et contraintes :**

- Risque d'effets limités sans volonté politique ou moyens dédiés
- L'articulation entre différents structures et échelons (communal – intercommunal) peut-être engendrer de la difficulté

**Les indicateurs de réussite :**

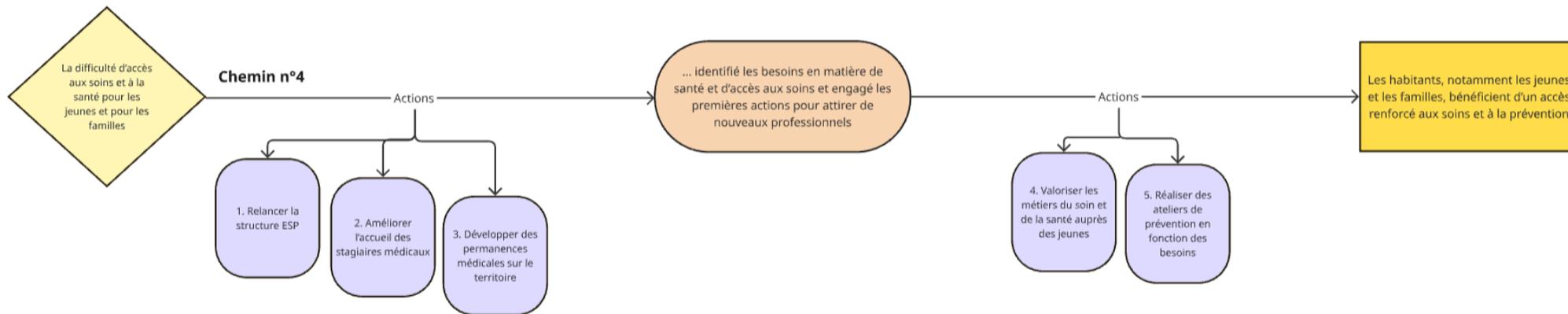
- Recrutement d'au moins un professionnel dédié à ce public
- Amélioration de la satisfaction des familles concernant les solutions de garde pour les enfants de 2-4 ans

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

Lien avec les actions 3.1 et 3.4

**Première étape :** Septembre 2025 – Réunion d'échange avec tous les acteurs concernés

## 5.4. Le chemin de changement n°4



### 5.4.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027

**Porteur(s) de l'action :** Emma (pharmacienne), Coordonnatrice ESP et élue référente à Rieuepeyroux

Échéance : 2025-2027

**Contexte :**

Constituées autour de médecins généralistes de premier recours, les équipes de soins primaires contribuent à la structuration du parcours de santé des patients en coordination avec les acteurs du premier recours, dans une optique de prise en charge des besoins de soins non programmés et de coordination des soins. Ces équipes permettent de contribuer fortement à structurer le parcours de santé notamment pour les patients atteints de maladies chroniques, les personnes en situation de précarité sociale et les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Organiser la continuité des réponses et améliorer ainsi les parcours de santé en proximité. L'ensemble des plans de santé publique adaptés ces dernières années (cancer, addictions, plan maladies neuro-dégénératives) insistent sur la nécessaire coordination des parcours en proximité afin de permettre le maintien des personnes à leur domicile et limiter ainsi les risques de perte d'autonomie.

**Objectifs :**

- Recréer une dynamique sur l'ensemble du territoire, une cohésion des différents services et équipements, élus et communautés
- Améliorer le parcours de soin des patients
- Développer les services de santé sur le territoire
- Obtenir un projet de santé pluriprofessionnel à l'échelle de la Communauté de communes

**Partenaires :**

*Techniques*

- Département de l'Aveyron
- CCABSV
- Mairie de Rieuepeyroux

*Financiers*

- CCABSV
- Mairie de Rieuepeyroux
- CPTS Villefranche-de-Rouergue
- MSA

**Étapes de l'action :**

- Avril 2025 - Recruter une coordinatrice ESP
  - Mai 2025 – Rencontre avec les services du Département pour avoir des indications sur comment relancer la structure
  - Mai 2025 – Assemblée générale
  - Juin 2025 – Contacter les coordinatrices MFS des territoires alentours afin d'avoir leur rétrospectives et conseils puis rencontrer la coordinatrice ESP du Département.
- x Réflexion de l'ESP sur la stratégie à adopter et les étapes à réaliser : mise à jour de la vidéo de présentation de l'équipe de soin du territoire, du site Internet et de l'offre d'emploi sur le site Accueil médecins Aveyron

**Risques et contraintes :**

- Une non adhésion des personnes impliquées dans le médical

**Les indicateurs de réussite :**

- La mobilisation d'une diversité de professionnels de différentes communes de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juillet 2025 – Organiser un déjeuner avec les internes et définir une stratégie pour renouveler ces déjeuners régulièrement.</li> <li>x Solliciter les professionnels de santé du territoire intercommunal en leur présentant la démarche et les objectifs, puis mobiliser les professionnels de santé motivés (en organisant une rencontre avec le Département ?). Constituer un comité de pilotage</li> <li>x Au sein de la CCABSV, mettre en place des actions permettant aux internes de découvrir le territoire (places de cinéma, entrées à la piscine, invitations à des visites touristiques...)</li> <li>- Septembre 2025 - Solliciter le CPTS de Villefranche-de-Rouergue afin d’avoir un appui méthodologique et financier ?</li> <li>- Hiver 2025 - Lancement des premières actions</li> <li>- Évaluation continue des actions pour les adapter aux besoins</li> </ul>		
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d’antériorité</b>	Lien avec les actions 4.2, 4.5, 4.6	<b>Première étape :</b> Juin 2025 – Contacter les coordinatrices ESP des territoires alentours afin d’avoir leur rétrospectives et conseils puis rencontrer la coordinatrice ESP du Département

**Porteur(s) de l'action :** Chargée de coopération CTG et élue référente à Rieupeyroux

Échéance : 2025-2029

**Contexte :**

Les internes en formation ne peuvent pas assumer deux loyers lorsqu'ils sont en stage. De plus, ils recherchent des territoires dynamiques, où ils peuvent créer du lien social dès leur arrivée. Le Département de l'Aveyron travaille déjà dans ce sens en proposant des logements dédiés aux internes à Villefranche-de-Rouergue et Rodez, leur permettant d'être regroupés, de bénéficier de loyers accessibles et d'une vie sociale facilitée. Toutefois, certains internes pourraient préférer résider plus près de leur lieu de stage. Il est donc essentiel d'identifier des logements adaptés, de petite taille et à faible coût, sur le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur, afin de leur permettre de s'y installer le temps de leur stage s'ils le souhaitent. De plus, les internes s'installent dans des lieux où ils sentent une dynamique, du soutien et une offre de service importante.

**Objectifs :**

- Améliorer l'accueil des internes sur le territoire et créer les conditions de leur future installation en renforçant leur lien avec le territoire
- Faciliter l'accès à des logements abordables situés à proximité de leur lieu de stage

**Partenaires :**

*Techniques*

- Département de l'Aveyron
- Mairies de la CCABSV
- L'ESP

*Financiers*

- Mairies de la CCABSV

**Étapes de l'action :**

- *L'étape préliminaire est le bon fonctionnement de l'action "Relancer la structure ESP"*
- *Identifier les logements disponibles pour les stagiaires (action 1.5)*
- Septembre 2025 - Rencontrer le Département pour voir comment faire et quels seraient les besoins
- Début 2026 - Proposer des abonnements gratuits aux internes pour qu'ils découvrent le territoire (piscine, médiathèque, places de cinéma...)
- 2026 jusqu'à 2028 - Réhabiliter des logements et les adapter pour les internes
- 2028 - Communiquer à propos des logements disponibles à bas prix
- Évaluer la satisfaction des internes et adapter les actions si besoin

**Risques et contraintes :**

- Le risque est l'échec de l'action 4.1 "Relancer la structure ESP"

**Les indicateurs de réussite :**

- La CCABSV possède des logements adaptés et accessible aux internes
- Les actions permettent aux internes de découvrir le territoire et ses équipements

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

Antériorité : action 1.5 et 4.1

**Première étape :** Septembre 2025 - Rencontrer le Département pour voir comment faire et quels seraient les besoins

**Porteur(s) de l'action :** Chargée de coopération CTG et élue référente à la CCABSV

Échéance : 2025-2029

**Contexte :**

Certaines professions médicales sont absentes du territoire. Pour consulter ces professionnels, il faut se rendre à Villefranche-de-Rouergue, Rodez ou parfois encore plus loin. L'enquête menée auprès des jeunes et des familles permettra d'identifier les spécialités médicales pour lesquelles une permanence, une ou plusieurs fois par mois, serait nécessaire sur le territoire. Les résultats de cette enquête seront complétés par l'expertise des professionnels de santé locaux, notamment ceux appartenant à l'Équipe de Soins Primaires (ESP).

**Objectifs :**

- Permettre aux familles et aux jeunes d'accéder à des professionnels de santé directement sur le territoire, afin de limiter les situations de renoncement aux soins liées à des difficultés de mobilité, et de garantir des créneaux de consultation disponibles pour la population locale

**Partenaires :**

*Techniques*

- L'ESP
- Les professionnels de santé
- Les mairies de la CCABSV

*Financiers*

- Les mairies de la CCABSV

**Étapes de l'action :**

- *Action 2.1 et 3.1 - Enquête auprès des jeunes et des familles pour identifier leurs besoins*
- Fin d'été/septembre 2025 - Lié à l'action 2.2 (recenser les équipements jeunesse dans les mairies) et C.T.1 (recenser les moyens de communication) – Recenser les professionnels médicaux du territoire + les locaux médicaux (dont les locaux ou futurs locaux potentiellement disponibles)
- Automne 2025 - Élaborer une stratégie pour permettre les permanences (professionnels à contacter au vu des enquêtes, lieux potentiels d'accueil, fréquence, matériel nécessaire à mettre à disposition par les communes...)
- Début 2026 – Discussion avec les mairies pour mettre à disposition un local et du matériel
- Avril 2026 - Contacter les professionnels en expliquant la démarche
- Fin 2026 - Mettre en place les permanences et communiquer à leur propos
- Évaluation des permanences et ajustement si besoin

**Risques et contraintes :**

- Une non mobilisation des mairies afin de mettre à disposition des locaux ou du matériel pour les permanences

**Les indicateurs de réussite :**

- Au moins un professionnel de santé vient faire des permanences sur le territoire de la CCABSV régulièrement
- Les habitants trouvent les permanences utiles et accessibles

<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Antériorité : action 1.5 et 4.1 Lié la première étape à l'action 2.2	<b>Première étape :</b> Fin d'été/septembre 2025 - Recenser les professionnels médicaux et les locaux
--	---	---

#### 5.4.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027

**Porteur(s) de l'action :** Coordinatrice ESP et la Chargée de coopération CTG

Échéance : 2027-2029

**Contexte :**

Le territoire fait face à une pénurie de professionnels du soin et de la santé, qui fragilise l'accès aux soins pour la population. Ces métiers sont parfois méconnus des jeunes ou associés à des préjugés (conditions de travail difficiles, manque de reconnaissance, etc.), ce qui limite leur attractivité. Il est donc essentiel de permettre aux jeunes de mieux connaître ces professions, dans leur diversité et leur utilité, en favorisant les rencontres directes avec les professionnels du territoire. Créer ces passerelles leur permettrait de poser leurs questions, de déconstruire certaines idées reçues, et peut-être de se projeter dans ces carrières, afin de contribuer à long terme au renouvellement des vocations localement.

**Objectifs :**

- Faire connaître aux jeunes la diversité des métiers du soin et de la santé, notamment ceux qui sont peu visibles ou méconnus
- Valoriser les professions médicales et paramédicales en déconstruisant les préjugés associés
- Favoriser la création de vocations en renforçant l'intérêt, le respect et la considération des jeunes pour ces métiers essentiels

**Partenaires :**

*Techniques*

- Les écoles et collèges du territoire
- Lycées
- Centre Régional d'information jeunesse

*Financiers*

- L'ESP

**Étapes de l'action :**

*À préciser en 2027 :*

- *Échéances à définir* - Rencontre entre la CCABSV et l'ESP pour définir ensemble les objectifs précis, le format de l'action et une méthodologie de mise en œuvre
  - Créer une journée du soin afin de pérenniser l'action ?
- *Échéances à définir* - Mobilisation des partenaires (établissements scolaires, structures de santé, institutions, professionnels, etc.)
- *Échéances à définir* - Mise en œuvre des actions
- Évaluation pour mesurer l'impact, recueillir les retours et ajuster les prochaines éditions si nécessaire

**Risques et contraintes :**

- Le risque est l'échec de l'action 4.1 "Relancer la structure ESP"
- L'absence de mobilisation de la part des partenaires

**Les indicateurs de réussite :**

- Mise en œuvre d'au moins une action de valorisation des métiers du soin et de la santé auprès des jeunes
- Les jeunes ont découvert des métiers de la santé parfois méconnus ou sous-valorisés, et ont compris leur importance et leur utilité

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

Antériorité : 4.1

**Première étape : Échéances à définir** - Rencontre entre la CCABSV et l'ESP pour définir ensemble les objectifs précis, le format de l'action et une méthodologie de mise en œuvre

**Porteur(s) de l'action :** Coordinatrice ESP

Échéance : 2027-2029

**Contexte :**

L'enquête menée auprès des jeunes et des familles (actions 2.1 et 3.1) permettra d'identifier les besoins du territoire en matière de prévention santé. Ces données seront complétées par l'expertise des professionnels de l'Équipe de Soins Primaires (ESP), qui ont une connaissance fine des enjeux médicaux locaux. La prévention est essentielle pour agir en amont et favoriser une meilleure santé globale sur le long terme.

**Objectifs :**

- Adapter les actions de prévention aux besoins réels du territoire en s'appuyant sur les retours des habitants et l'expertise des professionnels de santé
- Sensibiliser les jeunes et les familles aux enjeux de santé pour encourager des comportements favorables à leur bien-être

**Partenaires :**

*Techniques*

- MSA
- Les écoles et collèges du territoire
- La CCABSV
- PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes)
- CPAM (Chargée de prévention)

*Financiers*

- MSA (en fonction des thématiques, du public cible et de la méthodologie)
- CAF (en fonction des thématiques, du public cible et de la méthodologie)

**Étapes de l'action :**

- *Action 2.1 – Enquête auprès des jeunes*
- Mai 2027 - Identifier et contacter les acteurs de la prévention santé chez les jeunes (PAEJ, Maison des ados, Planning familial, France addictions, CPAM...)

**À préciser en 2027**

- **Échéances à définir** - Rencontre entre la CCABSV et l'ESP pour définir ensemble les objectifs précis, le format de l'action et une méthodologie de mise en œuvre
- **Échéances à définir** - Mobilisation des partenaires (établissements scolaires, structures de santé, institutions, professionnels, etc.)
- **Échéances à définir** - Mise en œuvre des actions
- Évaluation pour mesurer l'impact, recueillir les retours et ajuster les prochaines éditions si nécessaire

**Risques et contraintes :**

- Le risque est l'échec de l'action 4.1 "Relancer la structure ESP"
- L'absence de mobilisation de la part des partenaires
- Une mauvaise identification des besoins des jeunes

**Les indicateurs de réussite :**

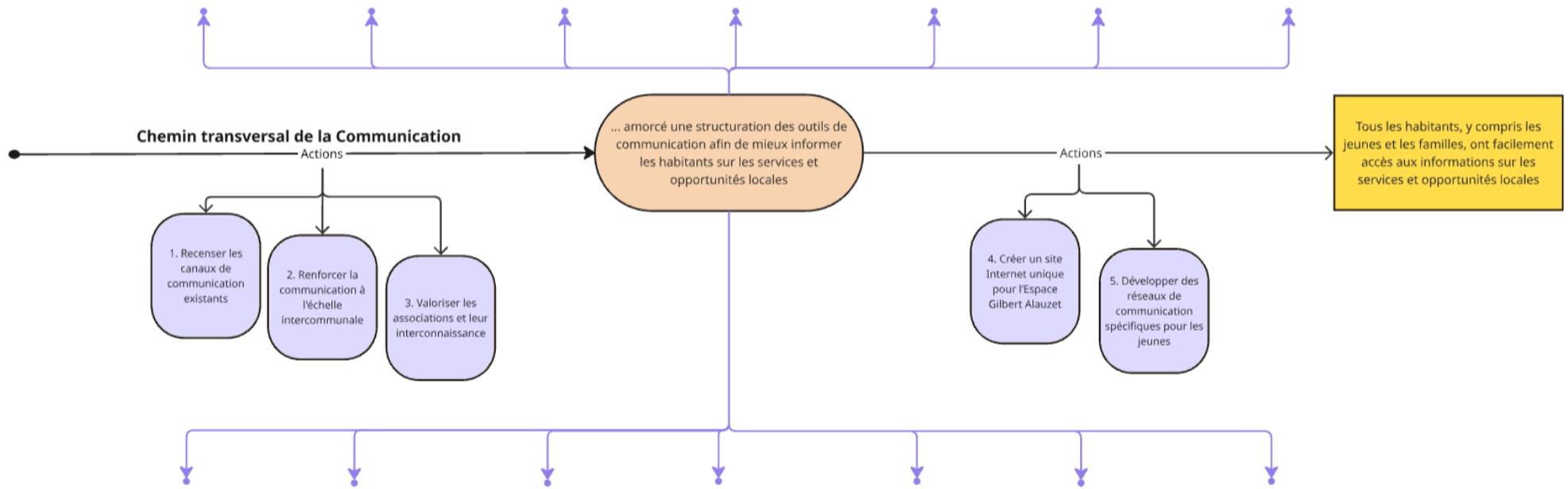
- Mise en œuvre d'au moins une action de prévention auprès des jeunes
- La prévention a bénéficié à un public ciblé mais diversifié
- Les actions de prévention ont été perçues comme utiles et adaptées par le public cible, qui déclare avoir acquis de nouvelles connaissances

**Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité**

Antériorité : action 2.1

**Première étape :** Mai 2027 - Identifier et contacter les acteurs de la prévention santé chez les jeunes

## 5.1. Le chemin de changement transversal de la communication



### 5.1.1. Les fiches actions à mettre en œuvre avant 2027

C.T.1		Recenser les canaux de communication existants	
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargée de coopération CTG et Office de tourisme		Échéance : 2025-2026	
<b>Contexte :</b> Sur le territoire de la CCABSV, l'absence de coordination et de stratégie partagée en matière de communication entraîne une grande hétérogénéité dans les pratiques. Chaque commune ou structure utilise ses propres outils, ce qui nuit à la lisibilité globale de l'information. Avant de construire une stratégie commune, il est essentiel d'identifier les canaux déjà en place et leurs usages.			
<b>Objectifs :</b>		<b>Partenaires :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les outils et pratiques de communication existants dans les communes, structures et services</li> <li>- Poser les bases d'un diagnostic partagé pour construire une stratégie de communication intercommunale cohérente</li> </ul>		<b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> <li>- Les structures du territoire</li> <li>- Les associations du territoire</li> </ul>	<b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
<b>Étapes de l'action :</b>		<b>Risques et contraintes :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Été 2025 - Lié à l'action 2.2 (recenser les équipements jeunesse dans les mairies) et 4.3 (recenser les professionnels médicaux et les locaux) - Conception d'un cours questionnaire d'enquête à destination des communes, structures partenaires (crèches, écoles, centres de loisirs, associations, etc.)</li> <li>- Septembre 2025 - Diffusion et collecte des données (entretiens complémentaires si besoin)</li> <li>- Janvier 2026 - Analyse des réponses et élaboration d'une synthèse et présentation aux élus et partenaires comme point de départ d'un travail de mutualisation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de mobilisation de la part des partenaires</li> </ul>	
<b>Les indicateurs de réussite :</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un tableau synthétique des outils existants</li> <li>- Utilisation de cette base dans la suite du travail (stratégie, mutualisation, création d'outils communs), notamment pour renforcer la communication à l'échelle intercommunale</li> </ul>	
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Lien avec les actions 2.2 et 4.3 et C.T.2	<b>Première étape :</b> Été 2025 - Conception d'un cours questionnaire d'enquête à destination des communes, structures partenaires (crèches, écoles, centres de loisirs, associations, etc.)	

C.T.2		Renforcer la communication à l'échelle intercommunale			
<b>Porteur(s) de l'action :</b> DGS de la CCABSV, Chargée de coopération CTG, élue référente de la CCABSV et Chargé(e) de communication de la CCABSV		Échéance : 2025-2029			
<b>Contexte :</b> Il n'y a pas de service communication au sein de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV), ce qui complique la diffusion des informations à l'échelle intercommunale. Chaque commune ou structure utilise ses propres canaux de communication, ce qui engendre une dispersion des messages et nuit à la lisibilité globale de l'offre de services. Les habitants ont peu de connaissance des actions intercommunales et ne s'identifient pas à la communauté de communes. Cette fragmentation freine le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire et limite l'accès équitable à l'information.					
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser et rendre plus lisible l'offre de services et les actions menées à l'échelle intercommunale</li> <li>- Créer et structurer une stratégie de communication partagée</li> <li>- Développer une identité intercommunale auprès des habitants</li> <li>- Réduire la dispersion des informations et favoriser l'accès à l'information pour tous (habitants, acteurs locaux, partenaires)</li> </ul>		<b>Partenaires :</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul> </td> </tr> </table>		<b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul>	<b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul>
<b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul>	<b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mairies de la CCABSV</li> </ul>				
<b>Étapes de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Action C.T.1 – Recenser les canaux de communication existants</i></li> <li>- Mars 2026 - Documentation sur les leviers d'une communication intercommunale réussie, puis formaliser un document synthétique présentant les avantages et les limites de ce type d'organisation à destination des élus</li> <li>- Avril 2026 - Se renseigner sur les différentes modalités de recrutement possibles (stage, alternance, CDD, poste mutualisé, temps partiel...) et réaliser des projections en lien avec les besoins du territoire</li> </ul> <p style="color: red; margin-left: 20px;"><i>À préciser en 2027</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les élus à l'importance de structurer une communication intercommunale et à l'intérêt de recruter un(e) chargé(e) de communication</li> <li>- Analyser les actions de communication existantes (cf. action C.T.1) afin d'identifier les manques et les axes d'amélioration</li> </ul>		<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité financière de la CCABSV pour créer un poste</li> <li>- Difficulté à recruter un profil adapté en milieu rural</li> <li>- Risques de résistance ou d'incompréhension de la part des communes peu enclines à harmoniser leurs pratiques</li> <li>- Élections municipales</li> </ul>			
		<b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un(e) chargé(e) de communication intercommunale</li> <li>- Les habitants perçoivent une amélioration dans la lisibilité et l'accessibilité des informations diffusées par la communauté de communes</li> <li>- Les habitants connaissent mieux les missions de l'intercommunalité et les structures intercommunales</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioriser les missions, faire une fiche de poste, budgétiser et recruter un(e) chargé(e) de communication</li> <li>- Développer des actions pour favoriser la communication intercommunale</li> <li>- Évaluer les actions et ajuster aux besoins du territoire</li> </ul>		
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>	Antériorité : action C.T.1	<b>Première étape :</b> Documentation sur les leviers d'une communication intercommunale réussie, puis formaliser un document synthétique présentant les avantages et les limites de ce type d'organisation à destination des élus

C.T.3		Valoriser les associations et leur interconnaissance			
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargée de coopération CTG		Échéance : 2025-2029			
<b>Contexte :</b> Les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation du territoire, notamment en milieu rural, en proposant des activités sportives, culturelles ou sociales qui s'adressent directement aux familles et favorisent le lien social. Toutefois, les occasions de rencontres collectives entre associations sont rares, ce qui rend les échanges plus difficiles. Elles manquent parfois d'informations sur les dynamiques intercommunales et sur les possibilités de coopération. Il serait donc pertinent de renforcer les liens entre elles, de mutualiser certains outils ou informations, et de co-construire des actions communes, comme par exemple un forum annuel.					
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la coopération entre les associations et les acteurs du territoire en facilitant les échanges, la co-construction d'actions et leur valorisation dans le cadre de la CTG</li> <li>- Améliorer la visibilité des associations et leur intégration aux dynamiques intercommunales</li> </ul>		<b>Partenaires :</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations</li> <li>- Mairies de la CCABSV</li> <li>- Office de tourisme</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> </ul> </td> </tr> </table>		<i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations</li> <li>- Mairies de la CCABSV</li> <li>- Office de tourisme</li> </ul>	<i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> </ul>
<i>Techniques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations</li> <li>- Mairies de la CCABSV</li> <li>- Office de tourisme</li> </ul>	<i>Financiers</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> </ul>				
<b>Étapes de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Été 2025 - Créer un calendrier récapitulatif des évènements associatifs de la CCABSV et communiquer à ce propos pour que les associations envoient leurs évènements à l'office de tourisme et puissent consulter le calendrier</li> <li>- Septembre 2025 - Valoriser l'annuaire des associations en le distribuant dans les écoles</li> <li>- Été 2026 - Organiser un forum intercommunal des associations afin de les valoriser et favoriser l'interconnaissance</li> <li>- Septembre 2026 – Réaliser le forum et communiquer à ce propos</li> <li>- 2027 – Mettre les fiches associations et l'annuaire des associations sur le site intercommunal</li> <li>- Assurer le suivi, évaluer les actions et réfléchir à leur pérennisation</li> </ul>		<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à mobiliser les associations</li> <li>- Manque de moyens humains et financiers pour assurer la communication autour du projet et organiser un forum intercommunal</li> </ul>			
		<b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations identifiées et impliquées dans la démarche</li> <li>- Taux de participation des associations au forum intercommunal</li> <li>- Retours positifs recueillis auprès des associations (questionnaires, échanges directs), témoignant d'une dynamique collective renforcée</li> </ul>			
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>		<b>Première étape :</b> Été 2025 - Créer un calendrier récapitulatif des évènements associatifs de la CCABSV			

## 5.1.2. Les fiches actions à mettre en œuvre après 2027

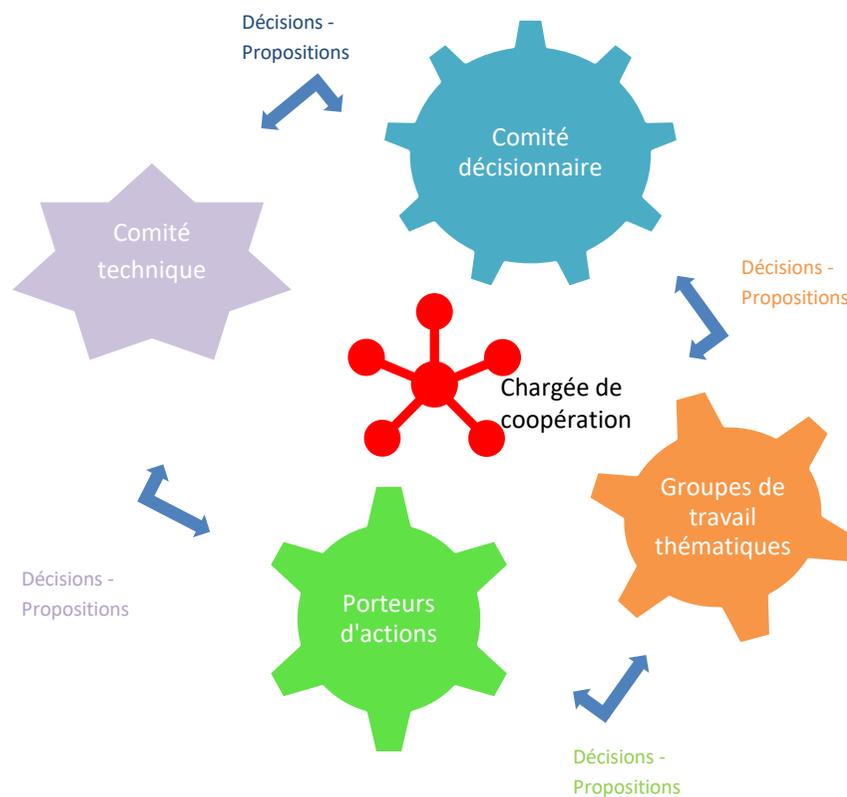
C.T.4		Créer un site Internet unique pour l'Espace Gilbert Alauzet					
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Projectionniste du cinéma et association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur		Échéance : 2027-2029					
<b>Contexte :</b> L'Espace Gilbert Alauzet est un lieu culturel central du territoire, rassemblant dans un même bâtiment plusieurs activités : cinéma, spectacles, expositions... Cependant, sa gestion repose sur une organisation morcelée. Les locaux appartiennent à la Communauté de communes, qui emploie le projectionniste du cinéma, tandis que la programmation des séances est assurée par l'association <i>Rencontres à la campagne</i> . L'Association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur organise, dans les mêmes locaux, des événements tels que des spectacles ou des expositions. Chaque structure dispose de ses propres outils de communication, notamment des sites internet distincts, sans coordination entre eux. Ce fonctionnement, bien que coopératif, reste peu lisible pour les habitants. Il en résulte une confusion sur les responsabilités de chacun, les modalités de réservation et d'accès aux activités.							
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Unifier l'information, de valoriser l'offre culturelle dans son ensemble, et de rendre plus accessible et compréhensible la programmation du lieu pour les usagers</li> </ul>		<b>Partenaires :</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><i>Techniques</i></th> <th style="text-align: left;"><i>Financiers</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé(e) de communication</li> <li>- Réalisation d'Art Cinématographique (RAC)</li> </ul> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- Association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>		<i>Techniques</i>	<i>Financiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé(e) de communication</li> <li>- Réalisation d'Art Cinématographique (RAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- Association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur</li> </ul>
<i>Techniques</i>	<i>Financiers</i>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé(e) de communication</li> <li>- Réalisation d'Art Cinématographique (RAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCABSV</li> <li>- Association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur</li> </ul>						
<b>Étapes de l'action :</b> <i>À préciser en 2027</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une rencontre entre le projectionniste, les associations et la chargée de coopération pour définir les objectifs du site Internet, les contraintes spécifiques de chaque partie et leurs visions de la communication, dans le but de parvenir à un objectif et une vision partagée</li> <li>- Développer une méthodologie pour la création du site</li> <li>- Élaborer des devis</li> <li>- Préparer le budget</li> <li>- Concevoir le site</li> <li>- Évaluer la satisfaction des usagers, de la CCABSV et des associations</li> </ul>		<b>Risques et contraintes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Divergence d'attendus de la part de la Communauté de communes et des associations à propos du site Internet et de la communication</li> <li>- Problèmes de financement pour la création du site</li> </ul>					
		<b>Les indicateurs de réussite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un site Internet centralisant les informations et offrant un accès facile à la programmation de l'espace Gilbert Alauzet, ainsi qu'une fonctionnalité de réservation simple pour les usagers</li> <li>- Un niveau élevé de satisfaction des usagers concernant l'accessibilité des informations et la facilité de réservation</li> <li>- Une satisfaction des associations et de la CCABSV vis-à-vis du site</li> </ul>					
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>		<b>Première étape :</b>					

<b>C.T.5</b>		<b>Développer des réseaux de communication spécifiques pour les jeunes</b>	
<b>Porteur(s) de l'action :</b> Chargé(e) de communication ou chargée de coopération CTG		Échéance : 2027-2029	
<b>Contexte :</b> Les jeunes du territoire n'utilisent pas les mêmes canaux de communication que les adultes. Les supports actuellement utilisés par les mairies ne sont pas adaptés à leurs usages. Pour mieux toucher ce public, il est nécessaire de développer une communication qui leur est spécifiquement adressée, à travers des canaux pertinents et une forme de langage adaptée.			
<b>Objectifs :</b>		<b>Partenaires :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des jeunes à l'information qui les concerne (emploi, loisirs, santé, mobilité, engagement...)</li> <li>- Créer une communication attractive, adaptée à leurs codes et usages numériques</li> <li>- Renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire et leur participation à la vie locale</li> </ul>		<b>Techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À définir en 2027</li> </ul>	<b>Financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À définir en 2027</li> </ul>
<b>Étapes de l'action :</b>		<b>Risques et contraintes :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Action 2.1 – Enquête auprès des jeunes</i></li> <li><b>À redéfinir en 2027 :</b></li> <li>- Identification des canaux à développer (Snapchat, Instagram, WhatsApp, affichage dans les lycées, etc.)</li> <li>- Création d'un compte ou outil dédié (ex. : compte Instagram intercommunal jeunesse, newsletter, groupes WhatsApp thématiques)</li> <li>- Définition d'une ligne éditoriale claire : quoi diffuser, à quel rythme, et avec quel ton</li> <li>- Animation régulière de ces outils (et à terme, pourquoi pas avec l'aide de jeunes ambassadeurs ou volontaires)</li> <li>- Évaluation régulière des usages et ajustement si besoin</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'avoir une personne formée pour gérer la communication numérique jeune</li> <li>- Difficulté à capter l'attention et à entretenir l'engagement des jeunes sur le long terme</li> <li>- Risque que les outils créés soient sous-utilisés s'ils ne répondent pas aux attentes du public</li> </ul>	
<b>Lien(s) et/ou contrainte(s) d'antériorité</b>		<b>Les indicateurs de réussite :</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes touchés par les supports de communication</li> <li>- Taux d'interaction sur les réseaux sociaux (likes, partages, abonnés...)</li> <li>- Augmentation de la participation des jeunes aux actions locales</li> <li>- Degré de satisfaction des jeunes sur l'accès à l'information</li> </ul>	
		<b>Première étape :</b>	

## 6. La gouvernance de la CTG

*La gouvernance renvoie au pilotage des projets dans une structure donnée. Elle permet d'identifier les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante*

### 6.1. Le schéma de la gouvernance



10

Le **Comité décisionnaire**, composé du bureau communautaire de la CCABSV, de la CAF et de la MSA, se réunira une fois par an pour faire un point sur l'avancement des fiches actions, résoudre les problèmes transmis par les groupes de travail le cas échéant, et s'assurer que la mise en œuvre de la CTG se déroule correctement et reste en phase avec les objectifs fixés.

Voici les échéances prévues pour les rencontres :

- Automne 2026 : COPIL de suivi de l'avancement, présentation de la CTG aux nouveaux élus, et vérification de la cohérence du projet avec leur vision du territoire.
- Juin 2027 : Évaluation à mi-parcours. Un COPIL réunira les élus afin d'évaluer les actions engagées et d'ajuster la suite de la démarche si nécessaire.
- Automne 2028 : Évaluation et bilan final de la CTG 2025-2029 et lancement des démarches de renouvellement.

Le **Comité technique**, composé des élus référents de la CTG, de la CAF, la MSA et de la DGS de la CCABSV, se réunira en fonction des besoins dans l'année pour suivre l'avancement global des actions CTG.

Les **groupes de travail thématiques** assurent le suivi global des actions, proposent des ajustements si besoin, et apportent un appui aux porteurs de projet. Ils contribuent à préciser les actions, suivre les échéances, et peuvent intervenir dans leur mise en œuvre. Par exemple, lorsqu'un porteur mène une enquête, le groupe peut l'aider à formuler les questions et organiser la diffusion. Des sous-groupes thématiques peuvent être constitués selon les besoins.

Lors de la première rencontre, les membres de chaque groupe de travail définiront leurs modalités de fonctionnement : fréquence et durée des réunions, horaires, ainsi que les actions nécessitant un travail collectif. Au minimum, une réunion par an devra avoir lieu.

Il existe 5 groupes de travail thématiques, composés d'élus et d'acteurs du territoire.

- Groupe 1 : Le déséquilibre démographique qui fragilise l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Composé de :

- La Directrice Générale des Services (DGS) de la CCABSV
- L'élue jeunesse de Rieupeyroux
- Deux membres de l'association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur
- La secrétaire de la mairie de Prévinières

- Groupe 2 : Le manque de services dédiés aux jeunes

Composé de :

- La directrice et une animatrice du PEJ
- La directrice du réseau des médiathèques

- La conseillère départementale MSA
  - La référente CTG de la CCABSV et maire déléguée de Vabre-Tizac
  - L'adjointe au maire de Prévinquières
  - La conseillère technique territoriale CAF
- Groupe 3 : Le renforcement des services dédiés à la petite enfance et à la parentalité
- Composé de :
- La DGS de la CCABSV
  - La directrice de la crèche
  - La directrice du Relais Petite Enfance (RPE)
  - La directrice du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)
  - Deux assistantes maternelles de Rieupeyroux
  - La conseillère départementale MSA
  - La conseillère technique territoriale CAF
- Groupe 4 : La difficulté d'accès aux soins et à la santé pour les jeunes et pour les familles
- Composé de :
- L'adjoint au maire du Bas Ségala et maire délégué de Saint-Salvadou et une adjointe au maire
  - L'élue jeunesse de Rieupeyroux
  - Une assistante sociale MSA
  - Une représentante de la PMI du Département de l'Aveyron
- Groupe 5 : Groupe transversal sur la communication
- Composé de :
- L'élue animations de Rieupeyroux
  - L'élue jeunesse de Rieupeyroux
  - L'élue(e) représentant d'une commune de petite taille<sup>1</sup>
  - Une représentante de l'Office de Tourisme de la CCABSV
  - Deux membres de l'association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur

<sup>1</sup> Actuellement, seule la commune de Rieupeyroux est représentée dans le groupe de travail dédié à la communication. Or, les stratégies de communication doivent s'adapter à la taille des communes, et donc au nombre d'habitants. Il apparaît essentiel que d'autres communes soient également impliquées. C'est pourquoi une nouvelle sollicitation sera envoyée aux communes afin de leur proposer d'intégrer ce groupe.

Les **porteurs de projet** ont pour rôle de faire avancer les actions et de veiller au respect des échéances. Ils restent en lien avec la Chargée de Coopération afin de faire régulièrement le point sur l'avancement, poser leurs questions et demander un appui si nécessaire. Chaque fiche action est portée par un ou plusieurs porteurs.

En plus du COPIL du Comité décisionnaire prévu en juin 2027, un **COPIL d'évaluation à mi-parcours** sera organisé à la même période. Il réunira l'ensemble des groupes de travail, la CAF, la MSA, ainsi que les élus qui souhaitent y participer. L'objectif de ce COPIL mi-parcours est de réaliser une première évaluation de l'avancement global de la CTG, de partager les problématiques et les besoins identifiés par les groupes de travail, et de permettre à chaque groupe de se concentrer sur les fiches actions du chemin de changement qui le concerne, sur la période 2027-2029.

La souplesse des fiches actions permettra aux groupes de travail de les adapter aux besoins et problématiques actuelles du territoire, qui peuvent avoir évolué depuis 2025. Ce temps de travail permettra également d'identifier des porteurs pour les fiches qui n'en ont pas encore, et de fixer de nouvelles échéances, afin de garantir la bonne mise en œuvre de la seconde phase de la CTG.

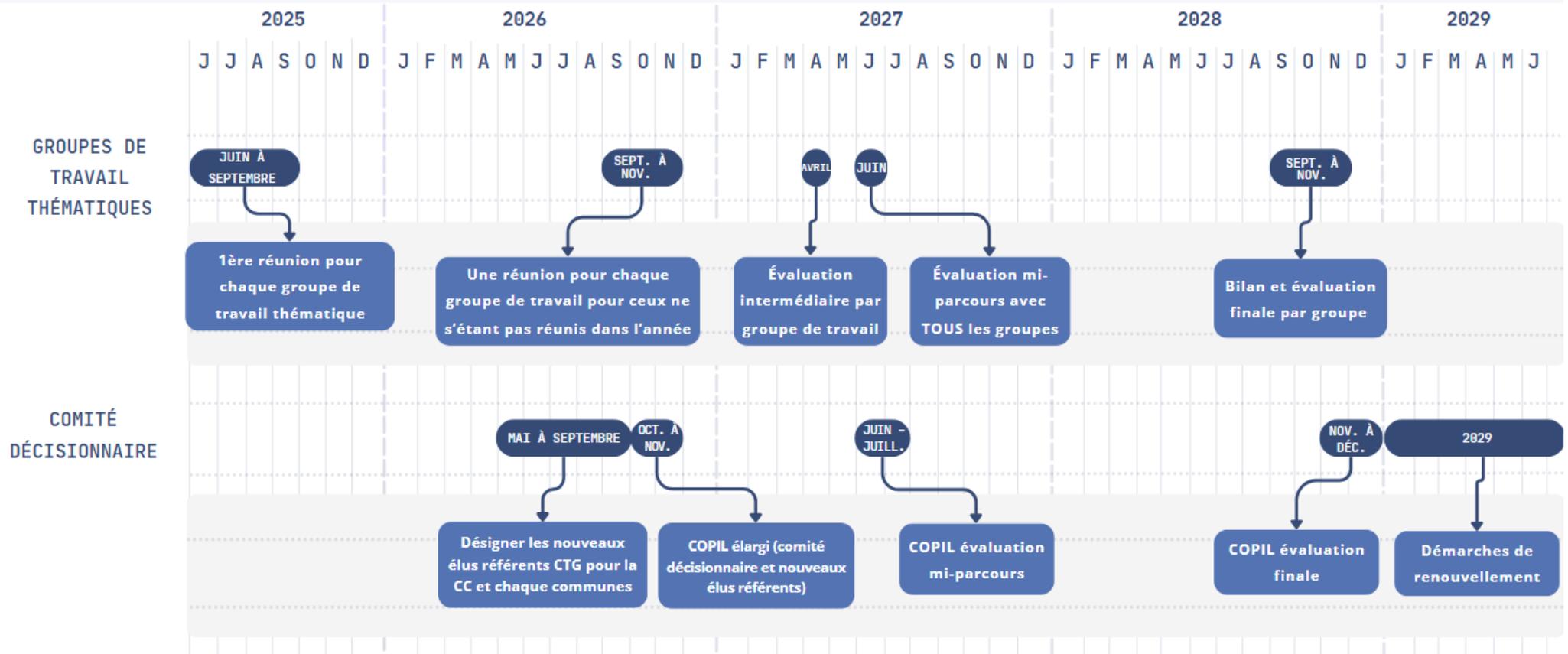
Chaque commune de la CCABSV dispose d'un **élu référent CTG**, qui a eu la possibilité de s'inscrire comme porteur d'action ou membre des groupes de travail thématiques, et ainsi de contribuer concrètement à la mise en œuvre de la CTG.

La **chargée de coopération** assure le lien entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la CTG, ainsi qu'avec les comités et groupes de travail auxquels elle participe. À l'écoute des partenaires, elle leur apporte un appui et porte certaines actions. Elle est en charge de réunir les groupes de travail et les comités, de piloter l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation finale et le renouvellement de la CTG. Elle assure ainsi le pilotage global, l'animation et le bon déroulement de la démarche.

# PLAN DE SUIVI CTG

DATE DE DÉBUT : JUIN 2025

DATE DE FIN : JUIN 2029



LOGICIEL DE RÉALISATION : CANVA

### 6.1.1. Risques et contraintes qui pourraient avoir un impact sur la gouvernance de la CTG

Plusieurs risques pourraient freiner l'avancement de la CTG. Parmi eux :

- L'absence de mobilisation ou l'inaction de certains porteurs de projets,
- Un éventuel départ de la Chargée de coopération.

Pour limiter ces risques :

- Chaque action possède un porteur différent, ce qui répartit les responsabilités et évite de faire reposer l'ensemble de la démarche sur un seul acteur,
- Les groupes de travail thématiques suivent l'avancée des actions, identifient les blocages et peuvent proposer des ajustements,
- Des rencontres régulières sont prévues (au minimum une fois par an) entre les groupes de travail et avec le Comité décisionnaire,
- Une communication continue entre la Chargée de coopération et les porteurs permettra d'assurer un appui au fil de l'eau.

Le risque principal identifié à ce jour reste celui lié aux élections municipales de 2026. Afin d'assurer la continuité de la démarche :

- Les élus référents CTG qui ne seraient pas réélus devront être remplacés, les communes concernées devront être sollicitées pour désigner un nouveau référent pour **septembre 2026** ;
- Un travail de sensibilisation auprès des nouveaux élus référents sera nécessaire, pour les inciter à s'impliquer dans les groupes de travail, cela permettra important de maintenir une mixité entre acteurs de terrain et élus, afin d'éviter les déséquilibres dans les dynamiques collectives.

## 7. Le pilotage de la CTG

### 7.1. Récapitulatif des porteurs des actions

#### Chemin n°1 : Le déséquilibre démographique qui fragilise l'attractivité et le dynamisme du territoire

	Numéro de l'action	Titre de l'action	Porteurs
Avant 2027	1.1	S'appuyer sur les forums de l'emploi pour proposer aux jeunes des solutions adaptées (job d'été, alternance, etc.) en fonction des besoins, et renforcer la visibilité de ces événements	Chargée de coopération CTG et élue référente de la CCABSV
	1.2	Développer et valoriser des actions intergénérationnelles	Association Amassa
	1.3	Identifier les exploitations agricoles dont le gérant part prochainement à la retraite et faciliter la mise en relation avec des repreneurs potentiels	Chambre d'agriculture et l'IRVA
Après 2027	1.4	Développer des logements adaptés aux jeunes ménages et familles	Chargée de coopération CTG et élue référente de la CCABSV
	1.5	Valoriser le territoire pour tous : anciens et nouveaux habitants	Office de tourisme et élue référente de la CCABSV

#### Chemin n°2 : Le manque de services dédiés aux jeunes

	Numéro de l'action	Titre de l'action	Porteurs
Avant 2027	2.1	Réaliser une enquête pour identifier les attentes des jeunes (10-15 ans / 15-25 ans)	Chargée de coopération CTG
	2.2	Identifier et recenser les lieux existants et potentiels dédiés au rassemblement des jeunes, ainsi que les infrastructures et structures associées	Chargée de coopération CTG
	2.3	Améliorer le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) à Rieupeyroux	Référent technique du PEDT (actuellement la Directrice du PEJ) ; Élu

			<b>réfèrent du PEDT à Rieupeyroux (actuellement l'élue jeunesse)</b>
	2.4	Soutenir l'accès à la formation BAFA des jeunes du territoire	<b>DGS de la CCABSV</b>
Avrès 2027	2.5	Soutenir et valoriser les initiatives portées par les jeunes	<i>À définir en 2027</i>
	2.6	Développer un accueil jeune au Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)	<b>L'équipe d'animation du PEJ ; l'élue jeunesse à la mairie de Rieupeyroux</b>
	2.7	Répondre aux besoins des jeunes et des habitants identifiés lors de l'enquête	<i>À définir en 2027</i>
	2.8	Étudier et améliorer les solutions de mobilité disponibles en fonction des besoins	<b>Chargée de coopération CTG, DGS et élue référente de la CCABSV</b>

### Chemin n°3 : Le renforcement des services dédiés à la petite enfance et à la parentalité

	Numéro de l'action	Titre de l'action	Porteurs
Avant 2027	3.1	Réaliser une enquête auprès des parents et des personnes en situation de handicap (ou leur proches) pour identifier les besoins	<b>Chargée de coopération CTG</b>
	3.2	Développer des actions pérennes sur la parentalité	<b>Directrice du RPE et élue référente dz Rieupeyroux</b>
	3.3	Animer des projets ou temps forts de soutien à la parentalité et à la petite enfance, avec un axe prévention	<b>Directrice du RPE et Directrice de la crèche</b>
Après 2027	3.4	Rénover et adapter les locaux au Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)	<b>Mairie de Rieupeyroux</b>
	3.5	Adapter les services dédiés à la petite enfance et l'enfance	<b>Directrice du PEJ, Directrice de la crèche, Élodie MOULY (assistante maternelle)</b>

#### Chemin n°4 : La difficulté d'accès aux soins et à la santé pour les jeunes et pour les familles

	Numéro de l'action	Titre de l'action	Porteurs
Avant 2027	4.1	Relancer la structure Équipe de Soins Primaires (ESP)	Emma (pharmacienne) ; Coordonnatrice MFS
	4.2	Améliorer l'accueil des stagiaires médicaux	Chargée de coopération CTG et élue référente de Rieupeyroux
	4.3	Développer des permanences médicales sur le territoire	Coordonnatrice ESP et élue référente de la CCABSV
Après 2027	4.4	Valoriser les métiers du soin et de la santé auprès des jeunes	Coordonnatrice ESP et la Chargée de coopération CTG
	4.5	Réaliser des ateliers de prévention en fonction des besoins	Coordonnatrice ESP

#### Chemin transversal de la communication

	Numéro de l'action	Titre de l'action	Porteurs
Avant 2027	C.T.1	Recenser les canaux de communication existants	Chargée de coopération CTG et Office de tourisme
	C.T.2	Renforcer la communication à l'échelle intercommunale	DGS de la CCABSV et Chargée de coopération
	C.T.3	Valoriser les associations et leur interconnaissance	Chargée de coopération CTG

Après 2027

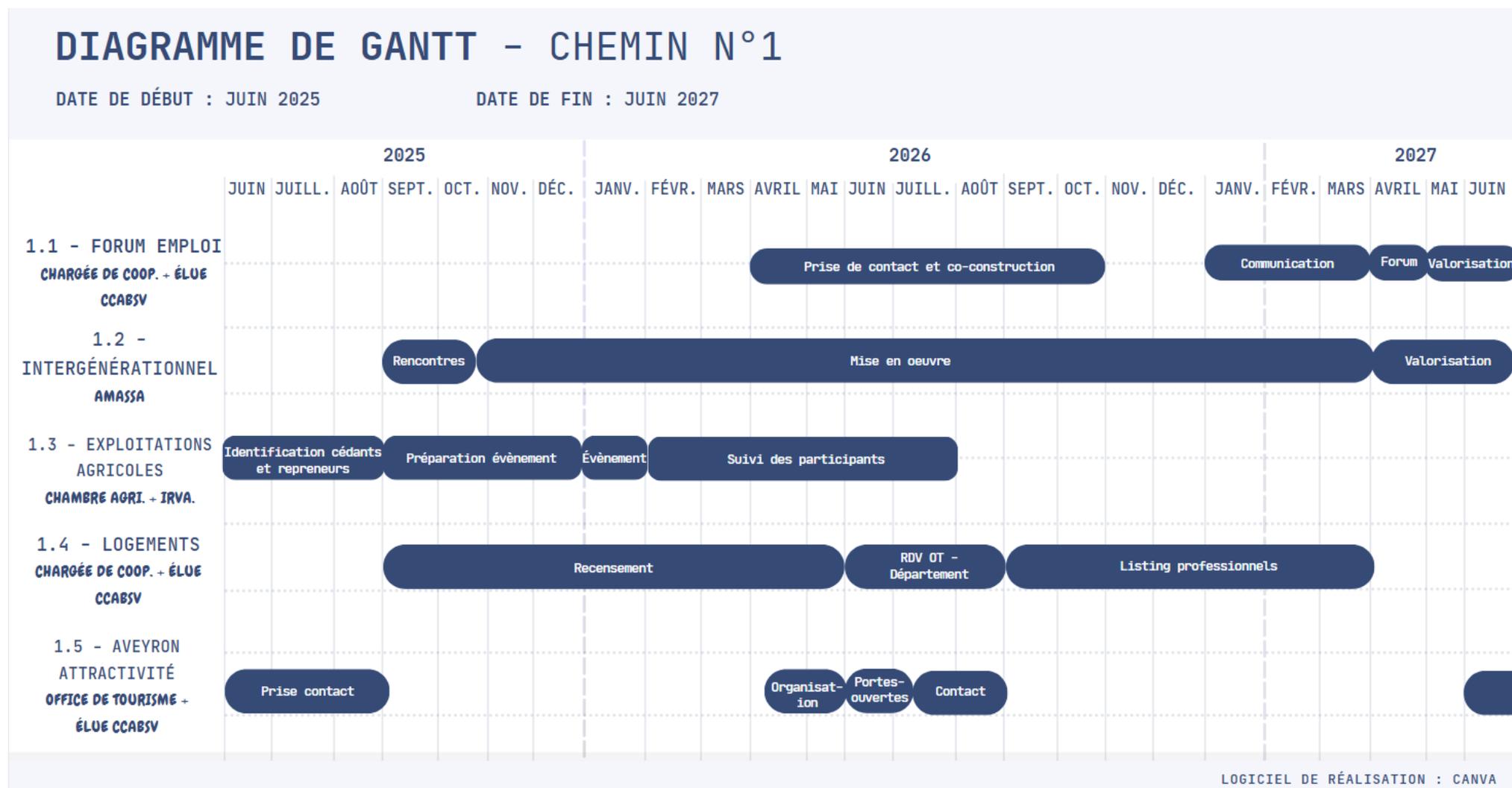
C.T.4	Créer un site Internet unique pour l'Espace Gilbert Alauzet	<b>Projectionniste du cinéma et association du centre culturel Aveyron Ségala Viaur</b>
C.T.5	Développer des réseaux de communication spécifiques pour les jeunes	<b>Chargé(e) de communication ou Chargée de coopération CTG</b>

## 7.2. La fiche de poste : référent(e) CTG

Temps de travail estimé	0,3 ETP, financé par la CAF et MSA – forfait national pour la durée de la CTG
Fonction	Coordonne la mise en œuvre des actions du projet CTG en lien avec les élus représentants de la communauté de communes
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"><li>Développer et entretenir des partenariats et des réseaux de professionnels</li><li>Co-animer les groupes de travail et de réflexion</li><li>Accompagner la réalisation des objectifs du projet inscrit dans la CTG</li><li>Proposer des éléments d'arbitrage et accompagner les prises de décision (en lien avec le ou les élu(s) référent(s))</li><li>Contribuer à l'évaluation du projet CTG et des actions mises en œuvre</li></ul>
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"><li>Animation territoriale (réunions, réseaux, événements)</li><li>Méthodologie de projet (montage, gestion et évaluation)</li><li>Connaissance de l'écosystème des CTG, de l'action sociale et des services aux familles (Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse et Parentalité)</li></ul>

## 8. Les Diagrammes de Gantt

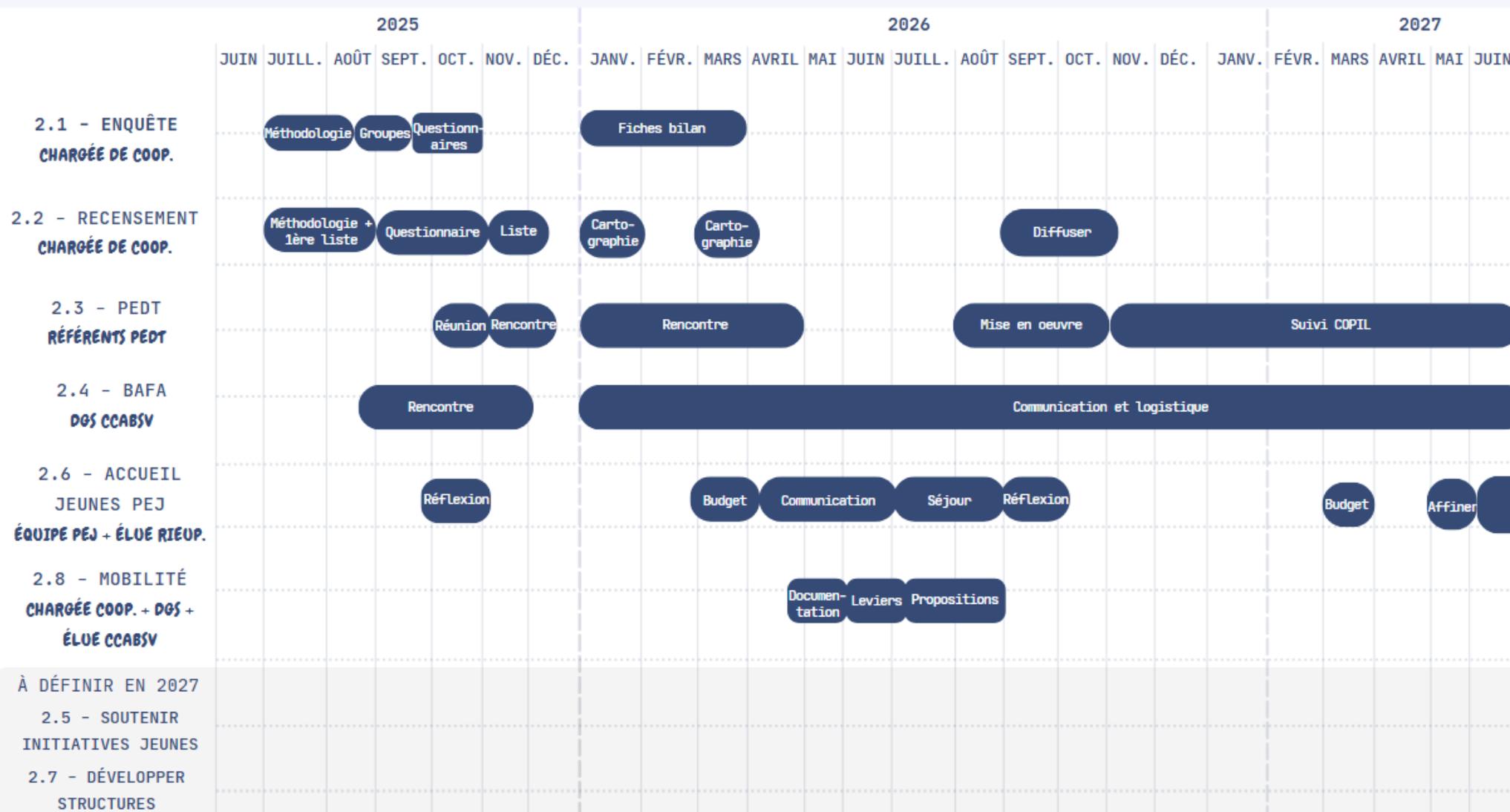
Le Diagramme de Gantt est un outil permettant de planifier les projets. Il permet de se projeter quant aux échéances. Bien entendu, il est évolutif afin de s'adapter aux contraintes réelles du terrain qui peuvent varier au cours des deux prochaines années. Les diagrammes ci-dessous présentent les échéances prévues pour la période 2025-2027.



# DIAGRAMME DE GANTT – CHEMIN N°2

DATE DE DÉBUT : JUIN 2025

DATE DE FIN : JUIN 2027

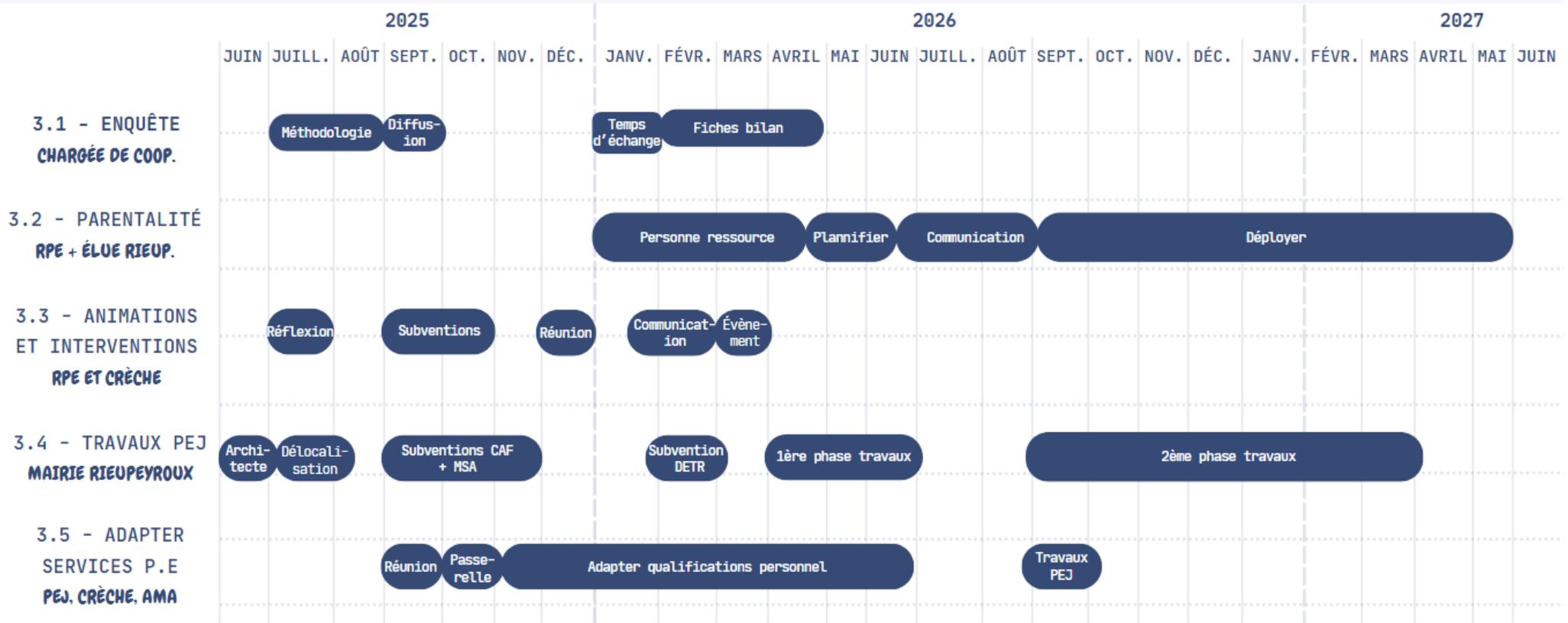


LOGICIEL DE RÉALISATION : CANVA

# DIAGRAMME DE GANTT – CHEMIN N°3

DATE DE DÉBUT : JUIN 2025

DATE DE FIN : JUIN 2027

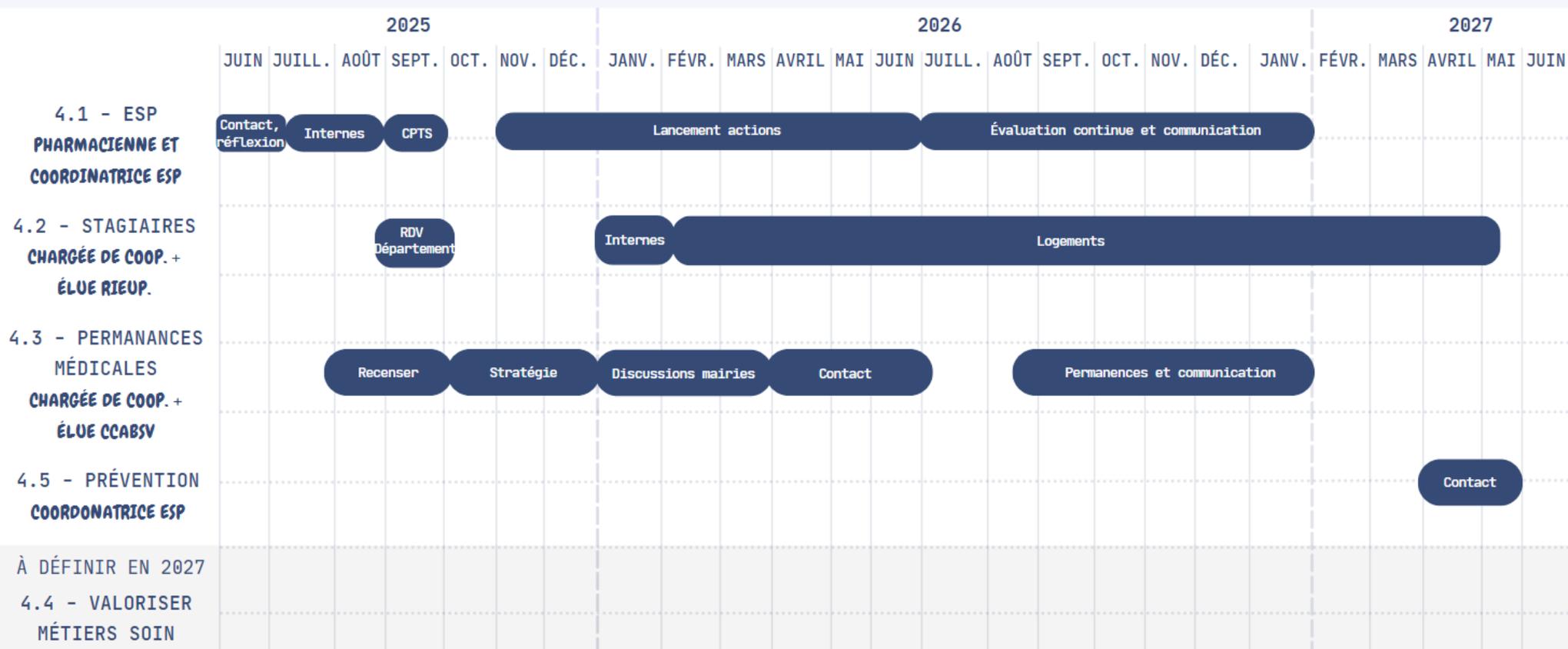


LOGICIEL DE RÉALISATION : CANVA

# DIAGRAMME DE GANTT – CHEMIN N°4

DATE DE DÉBUT : JUIN 2025

DATE DE FIN : JUIN 2027

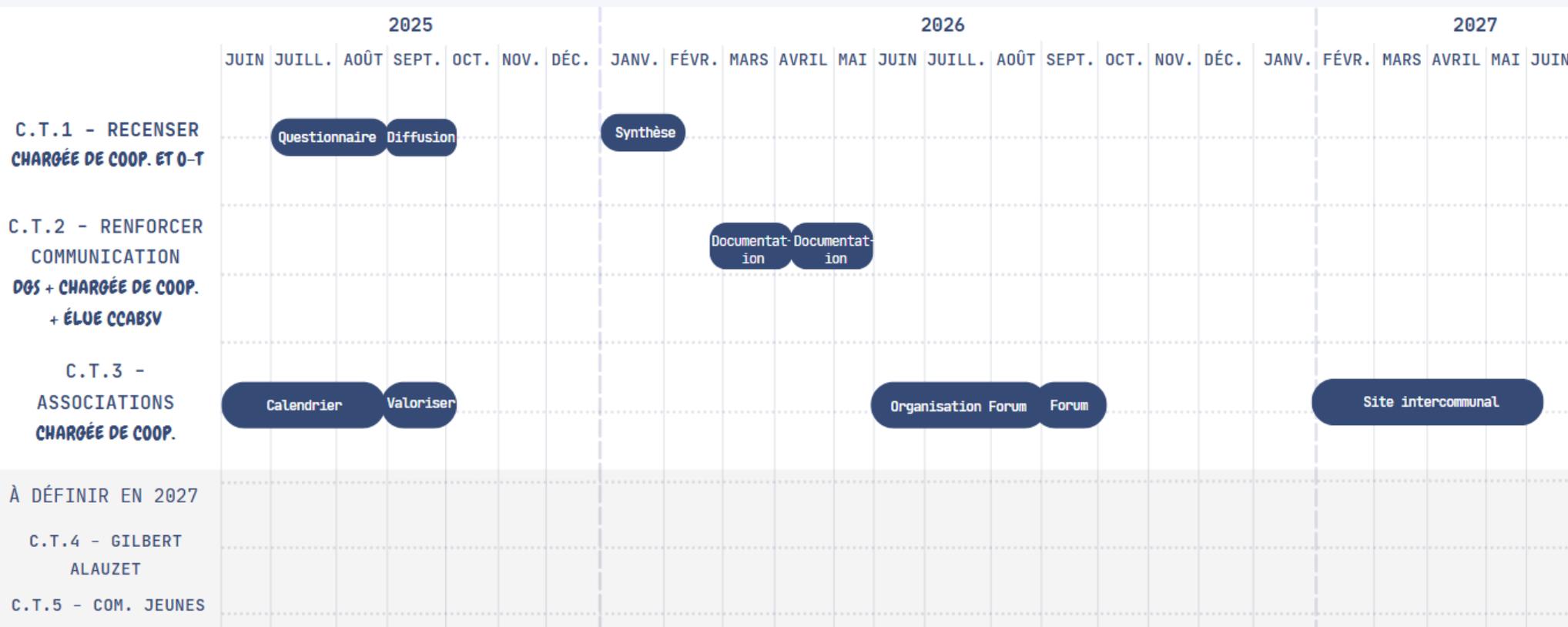


LOGICIEL DE RÉALISATION : CANVA

# DIAGRAMME DE GANTT – CHEMIN TRANSVERSAL DE LA COMMUNICATION

DATE DE DÉBUT : JUIN 2025

DATE DE FIN : JUIN 2027



LOGICIEL DE RÉALISATION : CANVA